
MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 8 MAI 1784.

PIECES FUGITIVES.
EN VERS ET EN PROSE.

*A PAULINE, en lui envoyant un
Couteau de Toilette.*

QUE de ma foi ce nouveau gage
Errant sur votre front, n'y laisse aucun nuage!

Que sur un minois enchanteur
Il enlève de la blancheur

Pour en découvrir davantage!

Que dans un emploi si galant,
Au gré de la main qui vous pare,

Sur un cou d'albâtre il s'égare!

Mais qu'il aiguise son tranchant

Si quelque téméraire Amant,

Libre témoin de vos toilettes,

Osoit, par des soins assidus,

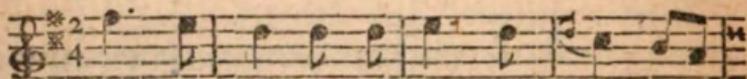
N^o. 19, 8 Mai 1784.

C

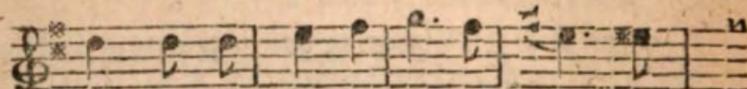
Par des manières indiscrettes,
 Donner à votre tein quelques roses de plus.
 (Par M. de la Louptière.)

R O M A N C E.

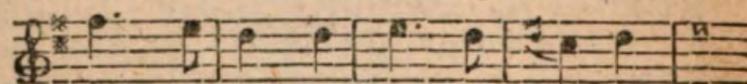
Musique de M. FODOR l'aîné.



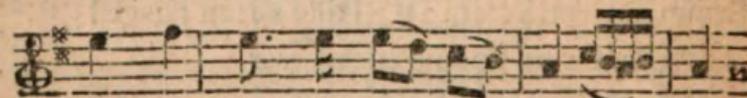
U N soir, dans la fo-rêt pro - chai- ne



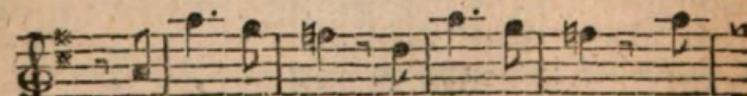
Du hameau qu'Annette habi - toit, Cli-



randre aux é - chos ra - con - toit Sa



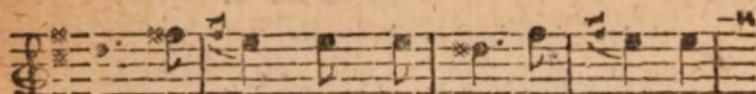
vi-ve ar-deur , sa dou - ce pei - - ne.



An- net - te vient de m'ordonner De



fuir pour ja- mais sa pré- sen- ce ;



Est - ce crainte , est-ce in - dif - fé - ren - ce ?



Je voudrois bien le de - vi - ner !

JE l'entends par fois qui fredonne
 Les vers galans que je lui fais ;
 Elle se pare des bouquets
 Que tous les matins je lui donne ;
 Mais elle vient de m'ordonner
 De fuir pour jamais sa présence.
 Est-ce crainte, &c.

L'AUTRE soir j'embrassai Lucile ,
 Je vis mon Annette pâlir ;
 Bientôt cachant son déplaisir ,
 Elle affectoit un air tranquille :
 Ne puis-je pas la soupçonner
 D'avoir un peu de jalousie ?
 Est-ce amour ou coquetterie ?
 Je voudrois bien le deviner ? *bis.*

.

DERRIÈRE un gros arbre cachée,
 Annette écoutoit son amant ;

Cij

Il s'exprimoit si tendrement
 Que la Bergère en fut touchée :
 A le fuir , pourquoi m'obstiner ?
 Montrons-nous , dit-elle : ah ! Clitandre !
 Un soupir que tu viens d'entendre
 Ne laisse rien à deviner. *bis.*

.

(Par M. Louvet.)

LE ROI, SON FILS & L'ESCLAVE, Fable.

LE fils aîné d'un Souverain,
 Par mille excès honteux démentant sa naissance,
 A ses Sujets, qu'il opprimoit d'avance,
 Annonçoit un sceptre d'airain.
 (Souvent l'abus suit la puissance.)
 A tant d'affreux dérèglemens
 Il fallut mettre des entraves :
 Le Roi mande son fils ; il fait en même-temps
 Amener à ses piés le plus vil des esclaves,
 Et commande à tous deux d'ôter leurs vêtemens :
 « Monstre indigne du trône & du jour qui t'éclaire ;
 Dit alors à son fils le Monarque sévère,
 » Vois le corps de cet homme & le compare au tien.
 » Observe, considère bien
 » Si l'un de l'autre en rien diffère ;

- » Et maintenant dis-nous en quoi
 » L'esclave est distingué du Roi?... »

L'Enfant sentit le poids de cette remontrance :

Il comprit que chaque mortel

D'une souche commune avoit tiré naissance ;

Et qu'entre nous il n'est de différence

Que le mérite personnel.

(Par M. le Bailly, Avocat en Parlement.)

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *M. de la Harpe* ; *
 celui de l'Énigme est *Hier* ; celui du Logo-
 gryphe est *Prison*, où l'on trouve *Piron*,
Roi, *ris*, *Sion*, *si*, *pois*, *son*.

* Elle fait allusion à la première représentation
 de *Coriolan*, au profit des Pauvres.



C H A R A D E .

U N coup de mon premier venant à mon dernier ,
Peut te rendre content : devine mon entier.

É N I G M E .

L E plaisant animal ! comment se peut-il faire
Qu'en lui coupant la queue il devienne sa mère,
Et qu'entier il ait moins de piés
Qu'une de ses moitiés ?

Entier, nous le mangeons ; mais, ô prodige étrange !
Quand il est à moitié le malheureux nous mange.

(Par M. le Comte de Chemindieu.)

L O G O G R Y P H E .

J'EXERCE dans ce monde un si vilain emploi,
Que sans fixer tes yeux davantage sur moi,
Au plus vite je vais décomposer mon être.
Il renferme huit piés. Tâche de les connoître.
Ils t'offriront d'abord un terme de blason ;
Ce qui nous rend savans ; un nombre ; une saison ;
Un morceau convoité par les gens à tonsure ;
Un arbre très-fameux dans la Sainte-Écriture ;
Ce que presque jamais on n'apporte en naissant,
Et que parfois aussi l'on n'a plus en mourant ;

Ce qu'un Fermier nous paye ; un pays où Thésée
 Aux dangers les plus grands vit sa vie exposée ;
 Un malheureux défaut que le pauvre souvent
 Reproche , avec raison , au cœur de l'opulent.
 Je pourrais bien encore ajouter autre chose ;
 Mais lorsque l'on est las , Lecteur , on se repose.

(Par Mlle la Savette.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*ÉTRENNES Lyriques , Anacréontiques , pour
 l'année 1784 , présentées à MADAME ,
 pour la quatrième fois , le 25 Décembre
 1783.*

Les vers sont enfans de la lyre ;
 Il faut les chanter , non les lire.

LA MOTTE.

A Paris , chez l'Auteur , rue des Nonain-
 dières , N°. 31.

Nos Lecteurs peuvent se rappeler avec
 quelle complaisance officieuse nous avons
 annoncé cette Collection trois années de
 suite. Le projet nous en avoit paru très-bon ,
 sur tout dans un temps où les Recueils sont
 si en vogue. Notre Nation a plus que toute
 autre le génie du vaudeville. Il n'y a guères
 de jour à Paris qui ne voie éclore des cou-
 plets. Succès , revers , modes nouvelles , dé-

C iv

couvertes dans les Arts, défastres effroyables, tout est pour le François un sujet de chansons. Quelque médiocre que ce choix ait été jusqu'ici, on a cru devoir lui concilier la bienveillance du Public, en en rendant le compte le plus favorable. On cherchoit, & cela étoit juste, à procurer à l'Éditeur un débit qui le mît à portée d'être plus sévère dans la suite. D'ailleurs, il paroît à la même époque plusieurs Recueils du même genre, & l'on fait que le seul moyen de les rendre meilleurs, c'est d'établir entre eux une sorte de concurrence. On ne devoit donc pas s'attendre que celui ci, au lieu de s'améliorer, dût dégénérer d'année en année. On alléguera sans doute pour excuse, que cette fois on ne vouloit offrir que des Pièces nouvelles. Certainement, à mérite égal, celles-ci doivent être préférées. Mais il vaut bien mieux recueillir les bonnes chansons qui ont paru dans l'année, que d'en publier de très médiocres ou de très-mauvaises, sous prétexte qu'elles sont neuves, quoiqu'elles ne soient en effet le plus souvent que le rebut des Ouvrages périodiques, où l'on a coutume d'en insérer. Je dis plus: les Éditeurs des Collections annuelles doivent avoir pour but de faire un triage parmi les Pièces Fugitives des Journaux, dont le choix ne peut pas être toujours très-sévère. Le Rédacteur des Étrennes Lyriques pardonnera sans doute ces observations, s'il a dessein d'en profiter: il doit les regarder

plutôt comme un avis que comme une critique. Aussi, sans entrer dans les moindres détails sur les Pièces qui ont paru répréhensibles, & parmi lesquelles il y en a plusieurs où la rime même est défectueuse, on va se borner à citer celles qui ont paru excellentes. Les juges les plus difficiles trouveront que cette épithète ne dit rien de trop, si on l'applique à la chanson de Mme la Comtesse de Turpin, à son mari, qui revenoit de Corse.

A I R : *On compteroit les Diamans.*

MES regards ne cherchent plus rien ;
 Ils n'envioient que ta présence :
 Et ton cœur va payer au mien
 Les longues dettes de l'absence.
 Tu reviens enfin près de moi,
 Et les jeux, le bonheur tranquille
 Reviennent encore avec toi
 Habiter ce champêtre asyle.

QUITTER l'objet de ses amours,
 C'est se séparer de soi-même.
 Un Héros tient d'autres discours ;
 Mais je suis épouse, & je t'aime.
 Sans toi les jours les plus serens
 Sont obscurcis par la tristesse ;
 Ils s'éteignent dans les chagrins,
 Et sont perdus pour la tendresse.

JE sais bien que du jeune Amour
 Le temps jaloux brise les armes ;

C ▼

Je fais que ce Dieu chaque jour
 Dérobe à mon front quelques charmes.
 Le temps est l'espoir des Guerriers,
 Et le temps est l'effroi des Belles;
 Il rend plus beaux de vieux lauriers,
 Et flétrit les roses nouvelles.

MAIS s'il a détruit mes appas,
 S'il nous ravit l'enfant volage;
 L'amitié qui vient sur ses pas
 Des hivers ne craint point l'outrage.
 Qu'elle a de grâces & d'attraits!
 Oublions l'Amour qui s'envole:
 S'il cause en fuyant nos regrets,
 Sa sœur nous reste & nous console.

VOIS tes enfans à ton côté,
 Vois ton épouse satisfaite;
 Et dis nous quelle volupté,
 Quel autre bien ton cœur souhaite?
 Les Dieux te donnent à la fois
 Tout ce qui flatte & ce qui brille.
 La gloire t'attend chez les Rois,
 Et l'amitié dans ta famille.

AMITIÉ, fais luire sur nous
 Un ciel pur, des jours sans nuage:
 Viens de tes rayons les plus doux
 Éclairer le soir de notre âge.

Le cœur se nourrit de tes feux ;
 Il s'use au flambeau de ton frère.
 Dans ses bras on meurt plus heureux ;
 Dans les tiens la vie est plus chère.

Ce n'est point là cette manière alembiqué & entortillée, ni ce ramage soi-disant poétique de ces Rimeurs qui ne font des vers que parce qu'ils en ont lû, & que leur oreille a pris une sorte d'habitude de la mesure. C'est un mélange de raison & de sensibilité douce; c'est du véritable esprit, ce qui est infiniment rare. Combien l'idée de la beauté, comparée à une rose, est heureusement rajeunie !

Il rend plus beaux de vieux lauriers,
 Et flétrit les roses nouvelles.

Cette image est aussi simple que neuve; aussi vraie qu'ingénieuse. C'est un exemple à proposer à ceux qui prennent pour neuf ce qui n'est en effet que bizarre & recherché. M. de Piis n'est pas toujours exempt de ce reproche. Il se pique d'être original au point qu'on imagineroit quelquefois qu'il veut imiter le petit Père André, qui, par gageure faisoit entrer, dit-on, dans ses Sermons les idées les plus singulières, & s'il est permis de le dire, les plus biscornues. Il semble qu'on prenne plaisir à rimer aujourd'hui les bizarres pensées du Comte d'Oxenstern, & de l'Espagnol Baltazar Gracian. M. de Piis doit laisser ces étranges ressources à ceux qui voudroient

C vj

remplacer le talent qui leur manque par les rêveries d'une imagination folle & dérégée. Il a trop d'esprit, & de très-bon esprit, pour ne pas renoncer à ce mauvais genre. Sa Pièce intitulée *La Résignation Épicurienne*, plaira à tous les Lecteurs.

A I R : *Que ne suis-je la fougère.*

HÉBÉ m'est presque ravie;
 Mais je suis bien convaincu
 Qu'un sage au quart de sa vie
 Doit avoir déjà vécu,
 Couché sur un lit de roses,
 En paisible Épicurien,
 Je desire peu de choses,
 Et je ne regrette rien.

ON ne voit plus de ma lyre
 Découler des vers d'amour ;
 Mais ceux qu'Ovide soupire,
 Je les redis nuit & jour.
 Rassasié sans ivresse,
 Et fidèle par ennui,
 J'aime à présent ma maîtresse
 Sans aimer celles d'autrui.

LES deux coudes sur la table,
 Vainement je me promets
 De contenter l'hôte aimable
 Qui la surcharge de mets ;
 Je guette une faim légère

Comme un malade en repos
Guette un rayon de lumière
Au travers de ses rideaux,

LORSQUE la goutte me frappe
D'un invisible poignard,
Vers le buste d'Esculape
Si je tourne un seul regard,
Ce n'est pas que je me livre
Au doux espoir de guérir;
Je ne cherche point à vivre,
Je cherche à ne point mourir.

CONTREBANDIER d'Amathonte,
J'ai fait des larcins divers;
Mais Vénus fut par trop prompte
A charger mes piés de fers.
Qu'importe que je me traîne
Avec un peu plus d'effort?
Je trouve, en cachant ma chaîne,
A commercer dans le port.

Si la mort est assez bonne,
Avant de m'en dégager,
Pour souffrir qu'Amour me sonne
Le quart d'heure du Berger,
Je descendrai d'un air brave
Dans ma dernière maison,
Comme aujourd'hui dans ma cave
Pour y perdre la raison.

Voilà ce qui s'appelle du bon esprit & de la bonne gaité. C'est par de semblables couplets que M. de Piis nous consolera de la perte de M. Colle, son devancier, dont les chansons sont pleines d'un bon sens jamais commun, mais jamais bizarre. La Nature lui avoit absolument refusé la grâce & l'harmonie. Mais sa précision est si étonnante, sa causticité si gaie & si instructive, qu'il sera toujours regardé comme le meilleur des Chansonniers de son temps.

Parmi ceux qui annoncent aujourd'hui le talent de la chanson, il faut compter M. Giraud, dont le nom paroît pour la première fois dans les *Étrennes Lyriques*. Son *Buveur de Vin*, en réponse au *Buveur d'Eau*, est une Chanson pleine de verve, & étincelante d'esprit. Ses couplets à *Rose*, sont aussi délicats qu'ingénieux. Les voici.

A I R: *Pour la Baronne.*

LE nom de Rose

A juste droit te fut donné;
L'Amour, qui prévoit toute chose,
En naissant t'avoit destiné
Le nom de Rose.

PAR-TOU T des roses

Sur tes pas fixent le plaisir;
Il en est qui sont lettres closes;
Mais je vois des yeux du desir
Par-tout des roses.

C'EST une rose

Qui sur ton teint s'épanouit :
 Lorsque ta bouche à demi-closé
 Avec finesse nous sourit ,
 C'est une rose.

BOUTON de rose

Se débat sous le clair linon ;
 Si ton sein jamais ne repose ,
 C'est que tu retiens en prison
 Bouton de rose.

D'UN nœud de rose

Vénus a le front couronné ;
 Et Mars qui sa fierté dépose ,
 Languit mollement enchainé
 D'un nœud de rose.

C'EST une rose

Dont Flore se pare au printemps :
 Si dans ses bras Zéphir repose ,
 Quel charme a fixé l'inconstant ?
 C'est une rose.

PARFUM de rose

S'exhale , & vient nous effleurer.
 Heureux l'Amour , si l'Amour ose
 Presser ta bouche & respirer
 Parfum de Rose.

Nous aurions encore à citer plusieurs
 chansons, si nous pouvions offrir à nos Lec-

teurs toutes celles qui nous ont paru jolies & agréables. Ondoit distinguer entre autres *le Train de vie d'un Campagnard*, par M. de la Louptière, & *le Demi-Scrupule*, dans lequel il a assez bien saisi le genre un peu gai de feu Collé. On trouve de l'esprit & de la correction dans les couplets de M. Santerre de Magny. Sa Pièce sur *les Couleurs* offre des traits ingénieux. Celui-ci, par exemple. Le verd, dit-il,

Rend à la Nature
 Qui languissoit dans l'hiver,
 Toute sa parure,
 L'arbre devient plus épais,
 Et sous son ombrage frais,
 Nérís que j'y mène exprès,
 Aime la verdure.

L'Amour Portier, par M. le Gros, présente une allégorie qui finit très-agréablement.

AIR: *Jupiter un jour en fureur.*

COMME il éconduit les jaloux !
 Comme il trompe leur vigilance !
 Qu'il fait avec intelligence
 Ouvrir, fermer les verroux.
 Rusé, soigneux, doué de zèle,
 Et d'esprit bien plus qu'il n'en faut,
 Ce Portier n'a qu'un défaut,
 C'est qu'il n'est pas fidèle.

S'IL pouvoit chez vous s'établir
 Malgré la laideur de son vice ,
 Et s'il y faisoit son service

Au gré de votre desir ;

Vous que j'adore sans le dire ,
 Belle Églé, le chasseriez-vous,

Si jusques à vos genoux

Il osoit m'introduire ?

On remarque dans les couplets intitulés *L'Accident*, par M. Gar ***, ce talent qu'il avoit déjà si bien employé dans sa jolie chanson, *J'ai vû Lise hier au soir*, de voiler sous la gaze décente des images poétiques, les idées les plus difficiles à faire entendre, & que néanmoins on ne peut pas dire. Des couplets de MM. la Chabeaussière, Bodkin, Barré, Choisi, Lablée, &c. annoncent beaucoup d'esprit. Ils ont cette tournure légère & badine, qui est, pour ainsi dire, la physionomie du bel esprit François, dont beaucoup d'agréables se piquent, quoique la plupart n'en ayent que la grimace. Plusieurs Pièces de M. du Chosal annoncent un talent facile, mais un peu trop enclin à la causticité; son style est trop négligé, il manque absolument de précision; il doit songer que quand le style est foible, l'idée ne peut jamais être piquante.

La romance intitulée: *les Regrets de Lameth*, par M. le Chevalier de Cubières, offre une scène patriarchale à la fois neuve & antique, qui se termine par un trait de morale très-

heureux. Il nous a porté ses plaintes sur les altérations que cette Pièce, & sur-tout celle du *Tremblement de Messine*, ont souffertes entre les mains du Rédacteur. Nous aimons à croire que ce n'est point à dessein, mais par erreur & par négligence, qu'on lui a prêté plusieurs mauvais vers qu'il défavoue; & nous invitons le Rédacteur à veiller avec plus de soin sur sa typographie, qui est très-défectueuse.

Au surplus, on est étonné, en lisant les Recueils du jour, d'y retrouver à chaque page ce faux bel-esprit également fade & précieux, qui étoit si fort à la mode avant le grand Corneille, & que Molière & Despréaux avoient entièrement décrédité. On cite quelquefois comme un modèle du plus parfait ridicule, ces vers du Poëme de la *Madeleine*.

. Elle s'occupe à punir le forfait
De son *temps prétérit* qui ne fut qu'*imparfait*,
Temps de qui *le futur* reparera les pertes.....
Et le *présent* est tel que c'est l'*indicatif*
D'un amour qui s'en va jusqu'à l'*infinitif*.....
Mais c'est dans un degré toujours *superlatif*,
Et tournant contre soi toujours l'*accusatif*.

Ces inepties recherchées font sourire de pitié le juge le moins difficile. Eh bien! croiroit-on que ce mauvais goût ait pu séduire un Poëte agréable & léger, qui a souvent enrichi les Collections annuelles de vers pleins de délicatesse, & de correction? Si l'on en doute, qu'on lise les couplets suivans.

DANS la *Grammaire des Amans*
 Sachez *conjuguer* sans béficie ;
 Sachez bien distinguer *les tems* ,
 Soyez sur-tout forts sur l'*article* :
 Le temps *passé* sert rarement,
 Tâchez toujours d'être au *présent*.

MARIS , prenez garde au *futur* ,
 Craignez le verbe *auxiliaire*.
 Dans votre style toujours pur
 Pendant long-temps voulez-vous plaire ?
 N'usez jamais d'*impératif* :
 Soyez toujours à l'*optatif*.

On ne peut trop décrier ce pitoyable genre. Il est indispensable de rappeler aux modernes beaux esprits , l'arrêt de proscription que l'Auteur des *Femmes Savantes* & celui de l'*Art Poétique* , ont irrévocablement prononcé contre tous les Cotins passés , présens & à venir. Celui qui a donné occasion à ces observations , doit reconnoître qu'il étoit essentiel de les faire ; son exemple n'eût pas manqué de tromper beaucoup de jeunes faiseurs de vers ; & d'ailleurs on le prie de se rappeler qu'il a reçu plus d'une fois des éloges sincères & mérités de l'Auteur de cet article , qui ne craint pas d'être désavoué par les vrais juges , en osant dire que sa plume

Loue avec joie & blâme avec courage.

N É C R O L O G I E.

LES productions utiles, & même l'exercice honnête des talens agréables, sont des bienfaits envers la Société; ainsi l'hommage qu'on rend après leur mort aux hommes qui se sont distingués dans les Sciences, les Lettres ou les Arts, est tout-à-la-fois un acte de justice & de reconnoissance. Ce devoir devient plus cher & plus sacré, quand ils ont intéressé par les qualités du cœur, comme ils se sont illustrés par les productions de leur esprit.

Tel a été M. l'Abbé *Bexon*, Chanoine & Grand Chantre de la Sainte Chapelle, qui vient de nous être enlevé par une mort précocce & imprévue. Il étoit né à Remiremont en 1748. Ayant pris de bonne heure l'état Ecclésiastique, il s'étoit fait connoître d'abord par trois Ouvrages: le *Système de la Fertilisation*, le *Catéchisme d'Agriculture*, & l'*Histoire de Lorraine*. Ce dernier, qui est resté imparfait, n'est pas la meilleure de ses productions, quoiqu'il ait des parties estimables; c'est une Histoire qu'il vouloit écrire, & le mérite qu'on y remarque est étranger à l'Historien. Le titre des deux autres Ouvrages en démontre seul l'utilité. L'un & l'autre annonce de l'esprit & des connoissances; l'un & l'autre est dicté par l'amour du bien public; mais le dernier, par la for-

me que l'Auteur lui a donnée, est plus fait pour arriver à son but; il est plus à la portée de la multitude; & dans les Sciences économiques, il est moins essentiel de parler aux Savans que d'être entendu par le peuple, parce qu'il s'agit moins de faire disputer sur la théorie, que d'établir une pratique fructueuse.

Le Système de la Fertilisation & le Catéchisme d'Agriculture, étoient plus conformes que *l'Histoire de Lorraine*, au goût & au talent de M. l'Abbé Bexon; aussi ont-ils réuni un plus grand nombre de suffrages. C'est par ces essais préliminaires qu'il se rendoit digne de la glorieuse adoption du Naturaliste François; c'est par eux qu'il méritoit, sans y prétendre & sans le savoir, d'être associé à ses travaux immortels.

De pareilles adoptions sont trop honorables pour que l'envie & la malignité ne cherchent pas d'ordinaire à rabaisser ceux qui en sont les objets. On ne manque presque jamais de leur disputer le titre de Coopérateurs, pour les condamner à celui de Copistes; mais le choix qu'on a fait d'eux les dédommage & doit les consoler; le seul acte de leur association est un titre d'immortalité; & l'estime qu'il suppose de la part du grand Homme qui les adopta, en attestant leur mérite, lui donne une sorte de sanction qui est respectée d'âge en âge. M. l'Abbé Bexon avoit essuyé le même reproche; & ceux qui ont voulu lui disputer l'honneur d'une coopération effective, n'étoient

point guidés par le desir d'ajouter à la gloire de M. de Buffon; ils savent trop que son propre fonds est plus que suffisant pour l'immortaliser; mais ils cherchoient le plaisir malin de retrancher à celle d'un homme trop honoré par cette adoption, pour n'être pas envié.

Au reste, l'Abbé Bexon, disciple modeste & reconnoissant, sentoit avec enthousiasme le génie d'un Maître qu'il étoit digne d'apprécier; & il n'a pas été difficile de s'apercevoir que son talent avoit infiniment gagné en se rapprochant de lui. Il écrivoit avec plus de pureté, & peignoit avec un plus brillant coloris. Il n'est plus permis aujourd'hui de laisser à la Science son costume ancien, c'est à-dire, son appareil scientifique, sa fastidieuse obscurité, & son langage pédantesque: au mérite du Savant, il faut joindre le talent de l'Écrivain. Fontenelle le premier rendit la Science accessible à tous les esprits; il lui donna la grâce & la clarté; M. de Buffon y a joint toutes les richesses de l'éloquence. Ce n'est pas que cet exemple ne soit devenu dangereux; on ne fait plus écrire une page d'Histoire Naturelle sans la prétention au beau style, sans l'affiche du ton oratoire; mais la gaucherie des imitateurs ne peut faire aucun tort aux grâces de leur modèle; ils peuvent se ridiculiser sur ses traces; sa gloire n'en demeure pas moins entière.

L'aménité formoit la base du caractère de M. l'Abbé Bexon. Il avoit même dans

l'abord & dans la conversation cette douceur qui, dans les grandes villes, est propre à armer la défiance, cette politesse que la connoissance du monde fait soupçonner d'un sentiment intéressé; mais on s'apercevoit bientôt que ce qui n'est chez tant d'autres que l'arme de la duplicité, étoit chez lui l'expression d'un cœur affectueux, & qu'il disoit un mot agréable, faute de pouvoir rendre un bon office.

Ce caractère heureux le rendit aimable; & il fut aimé. Quelle consolation pour l'homme à talent, de pouvoir se dire au moment de quitter la vie: mon esprit m'acquiesce de la gloire; je dois encore plus à mon cœur, il m'a fait des amis; si mes Ouvrages plaident la cause de mon génie, l'amitié consacra l'éloge de mes vertus: loué par les uns, pleuré par les autres, j'aurai su réunir tout ce que le ciel peut accorder à la noble ambition de l'homme.

La fortune même avoit commencé à payer un juste tribut au mérite de M. l'Abbé Bexon; son Histoire de Lorraine l'ayant fait connoître à cette Reine aussi aimable que sensible, qui, ayant à choisir parmi toutes les jouissances humaines, préfère toujours celle de la bienfaisance, elle lui accorda sa protection, qui lui valut un Canonat de la Sainte-Chapelle; & il dut ensuite à l'estime de son Chapitre la place de Grand Chantre, qui lui a été donnée unanimement. Mais la mort ne lui a pas laissé le temps de jouir ni

de profiter de ces avantages ; & il n'a laissé à une famille honnête & vertueuse , qu'il avoit rassemblée autour de lui , d'autre fortune que la gloire de lui appartenir.

On envie quelquefois aux Gens de Lettres les bienfaits qu'on accorde à leurs talens ; & l'on oublie les sacrifices qu'ils ont faits , & les longues années d'attente qu'il leur en a coûté. On les accuse d'avoir encore des desirs ou des besoins , après avoir été récompensés ; & l'on ne songe pas que leur aisance actuelle est employée à couvrir leurs infortunes passées ; ils n'en est pas moins vrai , que s'ils ne sont pas nés avec de la fortune , ils n'en profitent pas quand elle arrive , parce que le passé qu'ils ont à réparer , dévore tout leur bonheur présent ; & leur position ne leur permet guères de jouir que quand l'âge & l'excès du travail leur en ont fait perdre les facultés.

M. l'Abbé Bexon n'est pas arrivé à ce terme ; la mort qui l'a surpris au milieu de sa course , lui a épargné ces regrets pour augmenter ceux de ses amis ; en nous forçant de louer ce qu'il a fait , elle nous oblige à regretter ce qu'il auroit fait encore ; car , comme nous l'avons déjà dit , ses dernières productions prouvent qu'il avoit acquis des forces nouvelles , & que les années n'auroient fait qu'ajouter à son talent.

(*Cet Article est de M. Imbert.*)

SPECTACLES.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LA première représentation des *Danaïdes* a attiré, comme on devoit s'y attendre, une affluence prodigieuse ; mais une grande partie des Spectateurs y ont apporté des préventions & des dispositions si différentes, qu'il seroit très-difficile de démêler le véritable sentiment du Public sur l'Ouvrage, dans l'effet qu'a produit cette première représentation.

Ceux qui s'attendoient à voir un spectacle effrayant, ont été étonnés d'y trouver plus de fêtes que de terreur ; ceux qui espéroient y trouver les grandes impressions de la Tragédie, n'y ont pas éprouvé un intérêt assez touchant & assez varié ; ceux qui s'occupent à démêler dans la musique ce qui pouvoit appartenir à M. Gluck ou à son Elève, ont reconnu aisément dans l'esprit général de la composition, cette manière grande, forte, rapide & vraie qui caractérise le système du créateur de la musique Dramatique ; mais ils ont cru appercevoir en même temps dans les détails, sur-tout dans le récitatif & dans la tournure du chant, un style particulier, mais qui annonce un talent supérieur & de la plus grande espérance

N°. 19, 8 Mai 1784.

D

pour notre Théâtre. Enfin ceux des Spectateurs qui, sans prévention & sans système, s'abandonnent franchement aux impressions naturelles des objets, ont été vivement frappés de la nouveauté, de la richesse, de la variété inattendue que leur a offertes ce Spectacle.

Au milieu de cette contrariété de sentimens, nous ne nous permettrons pas encore d'exposer le nôtre; nous avons besoin d'ailleurs d'observer l'effet de plusieurs représentations de cet Opéra pour être en état d'avoir une opinion sur les beautés & les défauts de la musique, nous nous contenterons dans cet article de faire quelques observations sur le plan & la conduite du Poëme.

Les Poëtes qui, jusqu'ici, ont mis sur le Théâtre le même sujet, ont fait *Hypermnestre* & non les *Danaïdes*; c'est-à-dire, qu'ils ont fondé l'action & l'intérêt de leur Drame sur la situation terrible d'*Hypermnestre*, condamnée par son père à égorger son amant. C'est ainsi que l'ont conçu Métastase, Lafont, Riouperoux & M. Lemierre, dont la Tragédie, bien supérieure à celle des trois autres, est une de celles qu'on joue le plus souvent au Théâtre François.

Mais le sujet d'une belle Tragédie n'est pas toujours propre à faire un bel Opéra. L'Auteur des *Danaïdes* a conçu un plan plus vaste & plus hardi, & l'a exécuté avec un art & des ressources qui prouvent une grande connoissance du Théâtre Lyrique; mais nous croyons en même-temps qu'il s'est trompé

sur l'effet principal de son Ouvrage. En faisant porter l'intérêt de sa Tragedie sur la situation d'*Hypermnestre* & de *Lyncee*, il a voulu suspendre & animer encore cet intérêt par les oppositions de fêtes, de gaîté, de volupté même, qu'il a répandues dans la Scène; mais il nous semble que l'intérêt est foible, parce qu'il manque de mouvement & de variété, & qu'il est encore refroidi par les tableaux & les danses trop prolongées qui détournent trop long-temps l'attention de l'action principale.

L'exposition forme un tableau noble & imposant; & la Scène d'amour entre *Hypermnestre* & *Lincée* prépare bien l'intérêt. Le second Acte présente un tableau heureusement contrasté avec le premier; & la Scène de *Danaüs* avec sa fille, qui le termine, place les Spectateurs dans le moment le plus intéressant de l'action; mais dès ce moment, la situation d'*Hypermnestre* est tellement décidée qu'elle ne peut plus changer jusqu'au dénouement; les Scènes qu'elle a ensuite avec son père & son amant ne peuvent présenter que le même trouble, la même perplexité, les mêmes sentimens; & il seroit difficile au Poëte de lui faire dire des choses que sa situation seule n'exprimât avec plus d'énergie, & que l'esprit du Spectateur sensible n'eût prévenues. C'est là, à ce que nous croyons, le plus grand défaut du plan. Dans le troisième Acte, *Hypermnestre* & *Lyncée* sont oubliés au milieu des danses qui absor-

bent l'attention des Spectateurs. La manière dont le banquet est exécuté ne prépare pas d'ailleurs assez naturellement la Scène d'*Hypermnestre* entre *Danaüs* & *Lyncée*.

Au quatrième Acte, la Scène de *Danaüs* & de sa fille ne peut pas être d'un grand effet, parce que tout ce qu'ils ont à se dire est trop prévu, & n'offre qu'une répétition des mêmes idées & des mêmes sentimens. La Scène d'*Hypermnestre* & *Lyncée* est d'un grand intérêt, bien conçue & bien dialoguée par le Poète; exécutée avec chaleur & avec énergie par le Musicien; elle se termineroit avec un grand effet si le signal du meurtre & les cris des maris égorgés étoient rendus avec plus d'intérêt & de vérité. L'arrivée des *Danaïdes*, qui viennent chanter & danser, leurs poignards ensanglantés à la main, paroît trop brusque, & ne produit pas, à beaucoup près, l'effet qu'on en pouvoit attendre; mais ce n'étoit pas la première intention du Poète. Il les faisoit venir au cinquième Acte, vêtues en Bacchantes, avec des poignards, des tyrfes & des tambours de basque, transportées de fureur & d'ivresse, chantant une hymne à Bacchus, & célébrant une espèce de fête à l'honneur de ce Dieu. C'étoit, à ce qu'il nous semble, une idée hardie & très-poétique, mais qui avoit besoin pour la musique & la pantomime d'une exécution pleine de mouvement, de verve & de chaleur. En transportant ce tableau au quatrième Acte, on lui a fait perdre la plus

grande partie de sa vraisemblance & de son effet; mais on a cru sans doute que cet Acte, trop sévère & trop nud, avoit besoin d'être relevé par du spectacle; & l'on n'a pas vu que cette transposition rendoit absurde la Scène du cinquième Acte, où *Danaüs* demande à *Hypermnestre* si elle a tué *Lincée*.

La situation d'*Hypermnestre* au commencement du cinquième Acte, est naturelle & bien exprimée; mais le dénouement nous paroît la partie la plus défectueuse de l'ouvrage, & il nous semble que c'est l'opinion générale du Public. On ne peut s'empêcher de regretter que l'Auteur n'ait pas adopté le coup de théâtre qui forme le dénouement de la Tragédie d'*Hypermnestre*; il y étoit autorisé par l'emploi qu'ont fait du même moyen plusieurs Auteurs Dramatiques. On ne sait pourquoi l'Auteur des *Danaïdes* fait poignarder *Danaüs* par son Capitaine des Gardes, dont la trahison n'a été préparée par rien; c'est altérer gratuitement un trait consacré de la Fable des *Danaïdes*, & rappelé dans le Poème même par *Danaüs*, qui allègue à sa fille l'Oracle, par lequel il est menacé de périr de la main d'un de ses gendres. Mais la foiblesse de la catastrophe est réparée par le grand tableau du Tattare, où la réunion d'une décoration superbe, d'une pantomime terrible & d'une musique pleine d'énergie, forment un des Spectacles les plus frappans qu'on ait encore présentés sur aucun Théâtre.

Nous reviendrons sur ce Poëme dans un autre article, & nous rendrons compte ensuite de la musique & de l'exécution de l'Opéra.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mardi 27 Avril on a représenté, pour la première fois, *la Folle Journée, ou le Mariage de Figaro*, Comédie en cinq Actes & en prose, par M. de Beaumarchais.

Cet Ouvrage fait suite au *Barbier de Séville*, Comédie du même Auteur. Nos Lecteurs se souviennent que dans cette Pièce, le Comte Almaviva, aidé du Barbier Figaro, vient à bout d'obtenir le cœur & la main de Rosine, pupille du Docteur Bartholo. Dans *la Folle Journée*, le Comte, déjà rassasié de son bonheur, est devenu infidèle. Il néglige sa femme, & présente indistinctement son hommage à toutes les jolies personnes qui l'approchent; mais Suzanne, première Camariste de la Comtesse, est l'objet qui l'occupe le plus sérieusement. Cette Suzanne est promise à Figaro, qui n'est plus Barbier, mais Concierge du château d'*Agua Fresca*. Elle est même sa fiancée. Le Comte a formé le projet de la séduire; il a même chargé Bazile de lui faire des propositions. D'un autre côté, la Comtesse, délaissée par son mari, a pris, pour un simple intérêt de bienveillance, les tendres sentimens que lui a inspirés un jeune Page du Comte, appelé Chérubin. Ce jeune Page est dans l'âge où le cœur commence à sentir le besoin d'aimer. Il adore la Comtesse, qui est son alliée & sa marraine; mais retenu par le respect, par une timidité inséparable des premières passions, & n'osant lui parler de ce qu'il éprouve, il en parle à toutes les jeunes filles du

château, & principalement à Suzanne. Tandis que le Comte projette, que la Comtesse se laisse entraîner doucement aux tendres mouvemens qui l'agitent, que Figaro & Suzanne s'occupent de hâter l'instant de leur bonheur; Marceline, ancienne Gouvernante du Docteur Bartholo, se propose de faire valoir les droits qu'elle a acquis sur la main de Figaro, & mande de Séville le Docteur son ancien Maître, pour la soutenir dans ses réclamations. Tel est l'état des choses, lorsque commence l'action de la Folle Journée. Cet exposé mettra nos Lecteurs à portée de suivre facilement l'intrigue dont nous allons donner les détails, sans néanmoins nous arrêtant sur quelques objets nécessaires au Théâtre pour la liaison des Scènes & l'intelligence des développemens, mais qu'il seroit absurde de rapporter dans une analyse.

Lorsque le Comte Alma Viva s'est marié, il a supprimé le Droit du Seigneur dans ses Domaines. L'amour que lui a inspiré Suzanne lui donne des regrets sur la suppression de ce Droit; mais il a promis de doter la belle Camariste, & pour prix de la dot, il exige que Suzanne lui donne un rendez-vous le jour de son mariage, & le traite comme si le Droit du Seigneur n'étoit pas supprimé. Suzanne instruit Figaro des desseins du Comte. Audacieux, adroit, spirituel, intrigant, celui-ci se promet bien d'y mettre obstacle; il n'est effrayé ni par l'humeur qu'il va donner au Comte, ni par les menaces de Marceline & du Docteur Bartholo, & marche à ses fins avec le courage d'un homme qui compte sur les ressources de son esprit. Suzanne, restée seule, reçoit bientôt la visite du petit Page, qui, tout en laissant éclater ses sentimens pour la Comtesse, caresse Suzanne, & lui avoue que, depuis un certain temps, la vûe, le seul nom d'une fille ou d'une femme produisent en lui des mouvemens qu'il n'a jamais connus. Il aperçoit

une robe du matin p'acée sur le dos d'un fauteuil; il demande aussitôt à Suzanne ce que c'est. Dès qu'il apprend que cette robe appartient à sa marraine, il en arrache un ruban, malgré les efforts de Suzanne. Petite querelle, qui est interrompue par l'arrivée du Comte. Suzanne cache le Page derrière le fauteuil. Le Comte ne vient que dans l'intention de parler d'amour à la belle Camariste, il cherche à l'éblouir par des promesses, ainsi qu'à l'attendrir. Il est interrompu à son tour par l'arrivée de Bazile. Comme il ne veut pas être surpris en tête à tête avec Suzanne, il cherche à se cacher, Suzanne s'y oppose; mais il passe malgré elle derrière le fauteuil, que le petit Page quitte à l'instant pour venir se blottir dans l'intérieur de ce même fauteuil, dont le dossier, vaste & plein, le cache absolument au Comte. La robe du matin, que le hasard a placée là très-heureusement, est jetée par Suzanne sur le devant & sur le derrière du fauteuil, & empêche Bazile d'apercevoir les deux personnes cachées. Ce Bazile, Agent du Comte, fait des propositions à la jeune personne, qui les rejette avec dédain. Bazile piqué lui reproche de n'être pas si sévère avec tout le monde, de souffrir les assiduités de Chérubin, & de n'y pas être insensible. Il s'étend avec complaisance sur le caractère de ce Page, qui, non content de soupirer pour la Comtesse, va contant son douloureux martyre à toutes les femmes du château. La tournure que prend la conversation ne permet pas au Comte de rester plus long-temps caché; il paroît, demande à Bazile l'explication de ses discours; Bazile veut revenir sur les pas & excuser le petit Page, mais en vain. Le Comte s'est aperçu en partie de la vérité de ce qu'a dit son Agent. La veille il est entré chez son Jardinier, il a trouvé sa fille Fanchette qui, après avoir tardé beaucoup à lui ouvrir la porte, lui a paru très-embarrassée. Cet embarras lui a fait soupçonner du mys-

ère ; il s'est approché, dit-il, d'un rideau, & avançant la main doucement, il l'a levé avec vivacité. Le Comte, en faisant ce récit, veut figurer la pantomime de son action de la veille, il étend la main sur la robe qui couvre le fauteuil, la tire vivement, & retrouve Chérubin à peu-près dans la même position où il l'a trouvé chez Fanchette. La situation des personnages devient ici extrêmement comique. Le Comte est furieux ; Bazile est muet d'étonnement ; le petit Page n'ose sortir de sa retraite, & Suzanne n'essaye qu'en tremblant de se disculper. Cette Scène est suivie de l'arrivée de la Comtesse, accompagnée de Figaro & d'un assez grand nombre des Vassaux du Comte. Figaro prie son Maître de hâter l'instant où plaçant sur la tête de sa fiancée, le chapeau symbole de la virginité, il donnera de l'authenticité à la suppression d'un droit qui n'existe déjà plus, & fera la félicité de deux tendres amans. Il se fait appuyer par la Comtesse, dont les instances forcent le Comte à promettre de remplir sa promesse le jour même. La jalousie que Chérubin donne au Comte le rend sévère à son égard, pour le punir, il veut le bannir du château. La Comtesse demande sa grâce & l'obtient ; mais en accordant cette grâce, le Comte s'est réservé le moyen de l'éloigner ; il lui donne en conséquence de l'emploi dans la Légion, & lui ordonne de partir sur le champ, après avoir demandé à sa marraine la continuation de son amitié & de sa protection. Chérubin se met à genoux, & reçoit les derniers avis de la Comtesse, dont la voix tremblante annonce un trouble que remarque le Comte. Elle explique ce trouble par l'intérêt qu'inspire un enfant que l'on destine sitôt au métier des armes. Elle sort avec le Comte, & Figaro se retire en s'occupant des moyens qui peuvent l'empêcher d'être la dupe de son maître. Au second Acte, le Théâtre représente la chambre à coucher de la Comtesse ; on aperçoit un

cabinet à droite, & dans le fond une fenêtre qui donne sur le jardin. Figaro & Suzanne se réunissent pour consoler la Comtesse, qui gémit des infidélités de son époux. Ils lui apprennent qu'ils ont formé le projet de faire avorter tous ses desseins en éveillant sa jalousie. Ils proposent de ne point faire partir Chérubin comme l'a ordonné le Comte, de le cacher dans le château, de l'habiller en fille, & de le faire trouver le soir au rendez-vous que le Comte exige de Suzanne. Enfin ils parviennent à convaincre l'incertaine Rosine, qu'une telle conduite est indispensable pour le bonheur de tout le monde. Elle se rend; Chérubin entre, il est embarrassé; on lui fait chanter une Romance qu'il a composée, & cette Romance prouve clairement avec quel chagrin il quitte sa marraine. Suzanne, toujours gaie, badine beaucoup sur le déguisement du Page. On lui essaye un bonnet, on lui ôte son manteau; & pendant tout ce badinage, Chérubin est aux genoux de sa marraine, qui, en relevant une manche de sa veste, découvre le ruban qu'il a pris malgré Suzanne, & avec lequel il a enveloppé une légère blessure qu'il s'est faite au bras. La Comtesse s'en saisit, quoiqu'il soit taché du sang du Page. Tandis que, pour parvenir au déguisement complet de Chérubin, la Camariste est allée chercher des habits par ordre de sa Maîtresse, le Comte revient, se présente chez sa femme, dont l'appartement est fermé, & frappe. Grande inquiétude. On cache le Page dans un cabinet, & la porte s'ouvre. Un billet anonyme a donné avis au Comte que quelqu'un qui devoit quitter le château dans le jour, y resteroit au contraire caché. Il a des soupçons; il questionne la Comtesse, qui lui répond de manière à les confirmer. Il veut ouvrir la porte du cabinet dans lequel il se doute qu'il rencontrera quelqu'un; il demande la clef, on la lui refuse. Il menace d'enfoncer la porte. Pendant cette conversation, la Camariste revient,

entend la querelle de ses Maîtres, & sans être apperçue ni par le Comte ni par la Comtesse, elle se cache dans l'alcove. Néanmoins, pour ne pas compromettre sa femme, & pour s'assurer qu'il ne sera pas trompé lui-même, le Comte ferme les portes, & sort avec elle pour écarter ses gens. Pendant qu'il s'occupe de ces détails, Suzanne dit à Chérubin de quitter le cabinet. Celui-ci en sort. Tremblant, tant pour lui que pour sa marraine, il ne trouve d'autre parti à prendre que celui de sauter par la fenêtre, ce qu'il fait. Suzanne entre dans le cabinet, le Comte & la Comtesse reparoissent. Celle-ci se voit forcée d'avouer qu'ayant projeté une plaisanterie innocente, elle a reçu Chérubin chez elle, & qu'elle l'a fait cacher dans le cabinet; elle se soumet à tout pour son compte; mais elle demande à son époux de ne point se porter à des excès contre un enfant dont il n'a point à se plaindre. Le Comte n'écoute rien, il prend la clef que la Comtesse lui donne, & ouvre le cabinet dont il voit sortir Suzanne. Il soupçonne qu'elle n'y est pas seule, il y entre pour s'en convaincre. Pendant sa courte absence, Suzanne instruit la Comtesse de tout ce qui s'est passé. Le Comte rentre. L'adroite Camariste lui présente la Scène, dont l'époux confondu demande l'explication, comme une épreuve que la Comtesse a voulu faire de sa confiance en elle. Le Comte implore son pardon, & l'obtient avec peine. Arrivée de Figaro, qui n'étant instruit de rien, est fort embarrassé de répondre aux questions que lui fait son Maître, & qui vient enfin à bout de s'en tirer à son honneur, à l'aide de quelques mots qu'il saisit avec intelligence. On croit que tout est terminé sur cet objet. Point du tout, le Jardinier Antonio vient, à moitié ivre, dire à son Maître qu'on jette des hommes par la fenêtre de la Comtesse, & qu'il en est tombé un à l'instant, qui lui a brisé, en tombant, un pot de giroflée. Quel est cet

homme ? Figaro prétend que c'est lui, & en donne des preuves assez plausibles. *Eh bien*, lui dit le Jardinier, *puisque c'est vous, il faut que je vous rende un papier que vous avez laissé tomber.* Le Comte se saisit du papier, & demande à Figaro ce que c'est. Nouvel embarras. Tandis que le Comte développe le papier, la Comtesse y jette un coup-d'œil, qui lui fait connoître que c'est le brevet de Capitaine donné au petit Page ; elle l'apprend à Suzanne en un mot, qui, répété par la Camariste, instruit à son tour Figaro. Après avoir feint de rêver pendant quelque temps, le Concierge prend les attitudes d'un homme au désespoir, & qui se rappelle quelque chose qu'il a oublié. C'est le brevet de ce petit malheureux, dit-il : il prétend qu'il y manque quelque chose. Quoi ? demande le Comte. Heureusement, avant le retour de celui-ci, la Comtesse a vu le brevet, & s'est aperçue qu'on a oublié d'y apposer le cachet des armes de son mari. Elle le dit furtivement à Suzanne, qui le répète de même à Figaro. En homme adroit, Figaro entoure ce qu'il veut dire d'une foule de petites phrases qui annoncent la candeur & la bonhomie ; enfin il déclare que c'est le cachet qui manque. Le Comte regarde, & après avoir vu que ce cachet manque en effet : *allons*, dit-il, il est décidé que je ne saurai rien. Marceline a prêté à Figaro une somme assez considérable : celui-ci s'est obligé de la lui payer, ou de l'épouser à défaut de paiement. En conséquence de ce que Figaro n'a point payé, la vieille gouvernante, accompagnée du Docteur Bartholo, vient réclamer la main du débiteur. On décide que le procès va être plaidé sur le champ. Le Comte ordonne d'assembler les Officiers de son Tribunal. Au troisième Acte, le Théâtre représente une Salle d'Audience. Avant l'ouverture de cette audience, le Comte, dans deux scènes, la première avec Figaro, la seconde avec Suzanne, cherche à pénétrer si les futurs ne cher-

chent pas à le faire leur dupe, l'un en feignant d'ignorer ses projets, & l'autre en faisant semblant de s'y prêter. Il croit s'appercevoir qu'on le joue, & il ne se propose pas moins que de se venger en faisant perdre à Figaro son procès, par *un bon Arrêt, bien juste*. Le Tribunal s'assemble. Don Gusman Brideoison, Lieutenant du Siège, *Doublemain*, Greffier, & ses Assesseurs, prennent leurs places. On appelle deux causes, après lesquelles vient celle de Marceline & de Figaro. On fait lecture de l'écrit, portant promesse de payer, ou d'épouser. Le lecteur est Bartholo. Au lieu d'*ou* il lit &. Figaro se récrie. Il prétend qu'on falsifie son billet. Doublemain en fait une seconde lecture; mais quand il en vient à l'objet des réclamations de Figaro, il déclare que la chose devient douteuse, & qu'on peut également lire, &, & *ou*, parce qu'il y a un pâté sur le mot. En homme qui connoît les détours de la chicane, Bartholo avance que la Partie ne doit pas moins triompher, parce que *ou*, dans cette circonstance, ne veut pas dire, *ou bien*, mais *dans lequel*; qu'ainsi la phrase étant conçue ainsi, *laquelle somme je promets lui payer dans ce château, où je l'épouserai*, Figaro doit tout-à-la-fois payer Marceline & l'épouser dans ce château. Après de vives réparties de part & d'autre, le Comte prononce, & condamne Figaro à payer Marceline, ou à l'épouser dans le jour. Figaro est furieux; cependant il espère trouver la somme nécessaire pour rembourser Marceline. Mais qui la lui prêtera? Que diront les nobles parens s'il épouse une vieille chambrière? On se moque de la noblesse prétendue de Figaro. Il s'indigne: « Croyez-vous, dit-il, que » si mes nobles parens n'avoient pas mis un grand » prix à mon existence, ils auroient attaché à » mon bras des marques faites pour me faire recon-

» nôtre un jour ? » Il dit quelles sont ces marques. Aussi-tôt Marceline est saisie d'étonnement & de tendresse. C'est mon fils , c'est le vôtre , dit-elle à Bartholo , c'est cet Emmanuel que j'ai perdu. Cette découverte ne flatte point l'amour-propre de Figaro ; mais les caresses de sa mère parlent à son cœur , & il fait éclater sa sensibilité. Bartholo n'est pas si sensible que Marceline. Il déclare qu'il ne veut point épouser la vieille , & qu'il ne s'avouera jamais pour le père d'un *garnement* tel que Figaro. Marceline , Suzanne , & le très-roturier fils du Docteur l'entourent & le caressent ; ils gagnent enfin sur lui de consentir à devenir époux & père. Tout cela ne cadre point avec les desseins du Comte. Marceline reconnue mère de Figaro , Suzanne redevient sa fiancée , & rien n'arrête plus le mariage. Il se retire , en priant Antonio , son Jardinier , & oncle de Suzanne , de ne rien terminer sans lui avoir parlé. Le Seigneur Alma-Viva a obtenu de Suzanne un rendez-vous sur la brune sous les grands maronniers du parc. La Comtesse a été instruite du rendez-vous. Elle engage sa Camariste à lui prêter ses habits , & à lui céder sa place après avoir pris les siens. Elle fait même écrire un billet par Suzanne ; elle l'attache avec une épingle , & à la fin du billet elle a écrit ces mots : *Renvoyez-moi le cachet.* Le Théâtre représente alors la grande galerie du château. C'est là que le Comte doit se rendre , & , en présence de ses vassaux , au milieu d'une fête imaginée à cet effet , donner de la publicité à la suppression du Droit du Seigneur. Les jeunes filles du lieu viennent d'abord ; on les présente à la Comtesse , qui , parmi elles , en distingue une qu'elle regarde avec intérêt , & qui n'est autre chose que le petit Page déguisé. Ce déguisement est bientôt connu , parce que le Jardinier Antonio , qui a trouvé le chapeau de ce jeune hom-

me, amène son maître dans la galerie, & lui montre le fauteur qui a brisé ses giroflées. Cet événement découvre toute l'histoire du cabinet; mais la Comtesse, forte des découvertes qu'elle a faites, répond lestement aux questions du Comte, qui renvoie le Page; après quoi la cérémonie commence. Au moment où il attache le chapeau virginal, Suzanne lui remet le billet qu'elle a écrit pour obéir à sa Maîtresse. Il saisit, pour le lire, l'instant où tous les yeux semblent détournés de sa personne & fixés sur la fête; il se pique à l'épingle, la jette avec humeur, lit, & en appercevant les derniers mots, se reproche sa vivacité, cherche l'épingle, la trouve & sort à la tête de tout son monde. A la fin de la Scène qui suit, & dans laquelle Figaro cause avec sa mère de ses projets, Fanchette vient, & dit qu'elle cherche par-tout Suzanne pour lui remettre une épingle de la part du Comte. Les explications qu'amène cette fatale épingle, découvrent le mystère du rendez-vous. Figaro est en proie à tous les tourmens de la jalousie. Il éclate, il menace, il projette. En vain Marceline veut le rappeler aux principes qu'il vient d'établir, à l'intrépidité dont il a fait parade; rien ne le tranquillise; il sort en formant des projets de vengeance. Au cinquième Acte, la Scène se passe sous l'allée des grands maronniers. Sur le devant du Théâtre, à chaque côté des coulisses, est placé un cabinet. Il est nuit. Figaro, suivi de Bazile, de Marceline, de Bartholo, de Bridcoison & d'une foule d'autres, entre enveloppé dans un manteau. Il prie ceux qui le suivent de rester en embuscade, & de se présenter à un signal convenu. Resté seul, il pense à son malheur, & jette un long coup d'œil sur tous les événemens de sa vie. Son chagrin s'en augmente. Il entend du bruit; il écoute. La Comtesse & Suzanne arrivent ensemble, elles ont changé d'habit. Su-

zanné, qui a su les soupçons de Figaro, veut lui faire expier sa méfiance; elle parle haut, & tout ce qu'elle dit est fait pour le désespérer. Le petit Page, qui cherche la petite Fanchette, arrive en chantant; il aperçoit la Comtesse, la prend pour Suzanne, lui dit mille folies, veut l'embrasser. Le Comte arrive, reconnoît la voix de son Page, s'approche, reçoit un baiser destiné à Suzanne, veut y répondre par un soufflet que reçoit Figaro, & qu'a esquivé Chérubin. Trompé par les vêtemens, la seule chose qu'il puisse distinguer dans le crépuscule, Alma-Viva va droit à la Comtesse, qu'il prend aussi pour Suzanne. Celle-ci est à un des côtés du Théâtre, Figaro occupe l'autre. La Comtesse déguise sa voix, & demande au Comte raison de son infidélité. Il répond par les excuses communes aux époux libertins, & entre dans le détail des moyens que doivent employer les femmes pour fixer leurs maris, *Je ne les oublierai pas*, dit la Comtesse, toujours en déguisant sa voix; *ni moi*, dit Suzanne; *ni moi*, répète Figaro de son côté. Il y a de l'écho ici, dit le Comte. Comme cet écho lui donne de l'inquiétude, il se retire un moment pour observer: pendant ce temps, la Comtesse passe dans le cabinet à gauche, & Figaro reste seul en Scène avec sa fiancée. Suzanne contrefait à son tour sa voix, & sonde la constance de Figaro qui, la croyant dans le cabinet, veut y entrer, & reconnoît la femme, que la frayeur force à se servir de sa voix naturelle. Alors il feint de se rendre aux très-foibles instances de la fausse Comtesse, qui reconnoît tout aussitôt que son amant la dupe. Delà une petite explication amoureuse, où Figaro apprend les motifs de la conduite de Suzanne, & consent à devenir complice des desseins formés contre le Comte. Celui-ci, à son retour, prenant Suzanne pour la Comtesse, se livre à toute la rage d'un mari qui se croit offensé, cherche à retenir Suzanne, qui fait des

efforts pour arracher sa main de celle du Comte, & qui fuit dans le cabinet à droite. Alma-Viva demande des flambeaux, retient tous ceux qui surviennent pour témoins de l'affront qu'il vient d'effuyer, & dont il veut offrir la preuve; questionne Figaro, qui lui répond par des phrases à double entente, & dont le sens naturel n'est pas fait pour le rassurer. Enfin, il entre dans le cabinet (il faut observer qu'il est nuit & qu'il n'y a point de lumière dans ce cabinet), la première main qu'il rencontre il s'en saisit, amène de force le personnage à qui elle appartient, & reconnoît, qui? Son Page. Antonio entre, amène un autre personnage; c'est sa fille Fanchette. Bartholo y entre à son tour, & en fait sortir Marceline. Tous s'y étoient cachés, les uns par crainte, les autres par curiosité; enfin Suzanne en sort, & vient en baissant la tête se mettre aux genoux du Comte en attitude suppliante. Tous les assistans demandent grâce, & se mettent à genoux. *Non, non, non,* s'écrie le Comte en se détournant, *y fussiez-vous un cent.* A l'instant, du cabinet placé à gauche, s'élançe la Comtesse, en disant, *au moins je serai nombre:* elle vient aussi se mettre aux genoux de son mari, & le jette, par cette apparition inattendue, dans le plus haut étonnement. Confondu, il voit la cause de sa méprise, & supplie sa femme de lui pardonner ses torts. La Comtesse se fait un peu presser; mais elle cède aux instances du Comte, & dit: *Je vous pardonne. Et moi aussi,* disent tour à-tour plusieurs des personnages prétens; & *moi aussi,* répète Figaro, en ajoutant sur le champ: *Il y a de l'écho ici.* Je suis joué, s'écrie le Comte, qui reconnoît un mot tout récemment échappé de sa bouche. De la confusion qu'il éprouve, résulte un retour sincère vers sa femme, qui, de son côté, un peu honteuse de sa foiblesse pour le jeune Chérubin, reçoit les protestations de son mari avec la franchise & la

sensibilité d'une femme vraiment honnête. Marcelline épouse Bartholo, Figaro épouse Suzanne, Chérubin part pour l'armée, en emportant le ruban dont la Comtesse s'étoit emparé, & qu'elle rejette dès qu'elle se doute du motif qui le lui a fait prendre, & tout le monde est content.

A quelques détails près, inutiles, comme nous l'avons dit, à citer dans une analyse, telle est la marche de la Folle journée. Peu d'Ouvrages remplissent aussi bien leurs titres que celui-ci remplit le sien. L'intrigue en est très-compiquée, mais elle est claire, & la marche en est sûre. Les incidens sont amenés avec beaucoup d'adresse, & présentent tour-à-tour des situations très-intéressantes & les tableaux les plus comiques. Tous les détails sont piquans & neufs. Nous ne connoissons point au Théâtre de rôle plus original que celui de Figaro. C'est un véritable Prothée. Habile à saisir tous les caractères, à donner à sa physionomie & à son langage, toutes les nuances faites pour séduire, pour entraîner & pour convaincre, il passe, avec une rapidité extraordinaire & une adresse inexprimable, à l'expression de tous les sentimens. Frondeur cynique, plaisant aimable, mystificateur ingénieux, philosophe austère & raisonnable, mysantrope sombre & farouche, il varie suivant les circonstances, & l'on pourroit dire de lui : *Omnibus, omnia factus*. Ses déclamations contre les abus qu'il a observés, les sarcasmes contre les niaiseries importantes attachées à quelques états de la société, ses réflexions sur quelques vexations subalternes, offrent des idées, sinon neuves pour tout le monde, au moins pour la plus grande partie des Spectateurs. Le caractère du Comte est à-peu-près celui que nous voyons tous les jours chez tant de Nobles qui, pour n'être point Espagnols comme Alma-Viva, oublient comme

lui des épouses aimables, jeunes & faites pour plaire; qui offrent leur inconstant hommage à toutes les belles femmes qu'ils rencontrent; qui soudoyent chèrement de vils agens de leurs plaisirs plus libertins que secrets. & qui reconnoissent les soins & le zèle de leurs fidèles serviteurs, en cherchant à séduire leurs femmes & à rendre leur honte authentique. Un caractère très-estimable, mais beaucoup plus rare que celui d'Alma-Viva, est le caractère de la Comtesse. Délaisée par un mari qu'elle a toujours adoré, son cœur sensible & tendre, pressé par le besoin d'aimer, a conçu pour un Page encore enfant, & dont elle est la marraine, un intérêt qui mène son cœur un peu loin, mais qui ne le détourne point de la vertu; & c'est bien sincèrement que la réflexion, la vérité & la raison lui font oublier cet intérêt, dès qu'elle en a découvert la véritable source, pour tout entreprendre, afin de ramener à elle un époux volage. Suzanne, gaie, folle, spirituelle, adroite, attachée du fond du cœur à la Comtesse & à Figaro, est encore un personnage très-dramatique. Nous ne croyons pas que M. de Beaumarchais pût nous offrir beaucoup de modèles du personnage de Brideoison, dont le nom présente assez l'esprit & la physionomie. Ce personnage est un peu chargé, mais il est extrêmement comique, & quelques-uns de ses traits pourroient trouver des applications très-justes. Il amène d'ailleurs des réflexions très-sensées dans le fond, quoique très-folles par la forme, sur les inconvéniens qui résultent quelquefois de la vénalité des charges de Judicature. Antonio, Bazile, Marceline & Bartholo n'offrent point des caractères fort saillans; mais ils sont des accessoires utiles. Ils éclairent l'action, ils la développent, amènent des incidens agréables, & en motivent quelques autres. En un mot, cette Comédie, extrêmement gaie & attachante, paroît être la production d'un esprit souple, qui a vû tout

à-tour ce qu'il a observé avec le coup-d'œil épigrammatique de Rabelais

Cette Pièce est longue. Seule, elle passe les bornes des représentations ordinaires, qui, comme on sait, sont composées de deux Ouvrages, dont le premier a quelquefois cinq, & le second trois Actes. Le succès de la première représentation n'a point été équivoque, comme on a cherché à le faire croire. Des détails inutiles, des développemens trop prolongés, des équivoques hasardées, des plaisanteries un peu crues,

. ont excité des murmures nombreux & très-marqués; mais ces murmures, en attaquant les choses accessoires, n'ont jamais attaqué le fond de l'Ouvrage. On pourroit desirer peut-être que l'Auteur eût été plus réservé sur quelques plaisanteries d'un certain genre, & nous croyons que l'Ouvrage y gagneroit si M. de Beaumarchais le purgeoit de quelques-unes d'entre-elles; mais quant aux mœurs que l'on a tant blâmées, & si injustement, elles ne sont point étrangères au Théâtre. Elles présentent le vice tel qu'il est, elles le démasquent, mais il ne triomphe nulle part; & s'il n'y est pas puni, au moins y trouve-t-il une confusion faite pour rassurer les âmes timorées. M. de Beaumarchais a observé, il a peint ce qu'il a vu, mais il a su adoucir ses couleurs, & couvrir par une gaieté constante autant qu'agréable, la vérité quelquefois un peu forte des traits dont il s'est servi. Depuis la première représentation, la Folle Journée a subi diverses suppressions, & elle a été plus généralement goûtée dans les deux représentations suivantes. La troisième sur-tout a eu un succès complet. Nous devons remarquer que cet Ouvrage, quoique très-compiqué & chargé de beaucoup d'incidens, ne sort point des règles qui fixent à l'espace de vingt quatre heures l'étendue d'une

représentation dramatique, & que la loi des vraisemblances y est rigoureusement observée. Au total, une conception telle que celle de la Folle Journée annonce de l'esprit, de la gaieté, de la raison, de la philosophie, du talent & une tête bien organisée. Le style a paru n'avoir pas par-tout la même couleur; on y peut remarquer facilement des expressions blâmables & des locutions vicieuses à la rigueur; mais chaque Personnage a le sien; tout le monde n'y parle pas le même langage, comme on le voit trop souvent dans nos modernes Comédies, où Maîtres & Valets s'expriment dans le même idiôme & sans distinction des états qui devroient établir entre-eux une différence sensible. Il est encore bon de dire, pour répondre à certains Critiques, qui ont traité d'amphigouriques des locutions familières aux Espagnols, que la Scène est en Espagne, & qu'en-core faut-il bien qu'un Auteur, malgré la dédaigneuse ignorance d'un grand nombre de ses juges, rappelle par quelque chose le génie & les habitudes de la Nation chez laquelle il porte sa Scène.

La Folle Journée a été mise avec soin; elle a été représentée avec un ensemble bien rare, & cet ensemble a été sensible dès la première représentation. M. Molé est dans Alma Viva tout ce qu'il pouvoit être dans ce rôle, qui n'est pas le meilleur de la Pièce. Mlle Sainval a été très-intéressante dans la Comtesse; elle a peint avec autant de décence que de vérité le trouble dont est agitée une femme honnête qui éprouve une foiblesse involontaire. Mlle Contat, dans le rôle de Suzanne, a mérité de-nouveaux droits aux applaudissemens des Connoisseurs par un jeu franc, spirituel & gai. Le petit Page est rendu avec intérêt par Mlle Olivier. Quant au rôle de Figaro, il doit faire honneur & ajouter beaucoup à la réputation de M. Dazincourt; il y a déployé des ressources de talent qu'il n'avoit pas

DÉCOUVERTE d'un point d'appui dans l'air, à l'usage des Machines Aérostatiques pour naviguer contre le vent, adressée par M. D... à M. Montgolfier, Inventeur des Aérostats, avec Figures, imprimée au profit des octogénaires. En France; & se trouve à Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande, n^o. 64.

VIE de Benoît-Joseph Labre, mort à Rome en odeur de sainteté, traduite de l'Italien de M. Marconi, Lecteur du Collège Romain, Confesseur du Serviteur de Dieu, Brochure de 220 pages. A Paris, chez Gaillot, Libraire, rue Saint Jacques.

A la suite de cette Vie on a mis un Recueil de Pièces pour servir à l'histoire de Labre, & notamment une copie du procès-verbal dressé le jour de Pâques, cinq jours après sa mort, immédiatement avant son inhumation. On donnera incessamment une seconde Partie à ces Mémoires.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

<i>A PAULINE,</i>	49	<i>Eirentes Lyrique,</i>	55
<i>Romance,</i>	50	<i>Nécrologie,</i>	68
<i>Le Roi, son Fils & l'Esclave,</i>		<i>Académ. Royale de Musiq.</i>	69
<i>Fable,</i>	52	<i>Comédie Françoisé,</i>	72
<i>Charade, Enigme & Logo-</i>		<i>Annonces & Notices,</i>	79
<i>gyphe,</i>	54		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 8 Mai. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 7 Mai 1784. GUIDI.


JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 30 Mars.

L'Impératrice, par un Oukase publié dernièrement, invite tous les étrangers sans distinction de pays ni de culte, à s'établir à Cherfon, à Caffa & à Ach-Tyap, où ils jouiront de la liberté civile & religieuse la plus entière; non-seulement ils pourront exercer le commerce dans ces deux places, mais si dans la suite ils veulent les quitter, avec leurs familles & leurs biens, ils n'éprouveront aucun empêchement quelconque, à la charge cependant de payer, au moment de leur départ, trois années de la capitation, réglée pour tous les citoyens de leur condition.

D A N N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 12 Avril.

Le 4 de ce mois, le Prince Royal a été
N^o. 19, 8 Mai 1784. C

confirmé en présence du Roi & de toute la Cour. Après cette cérémonie, S. M. a décoré de la Clef de son Grand-Chambellan le Baron d'Eichstedt, Ministre d'Etat, qui avoit été chargé de l'éducation du jeune Prince ; il a donné la démission de ses emplois, en conservant cependant le rang & les honneurs de Général au service du Roi.

S. M. a fait publier l'Ordonnance suivante.

« Nous avons été informés que les jeunes personnes du sexe paroissent sous des parures trop recherchées, & souvent peu décentes, le jour qu'elles viennent recevoir la Confirmation, cet abus, qui annonce plutôt de la vanité, qu'une dévotion sincère, ne pouvant manquer d'occasionner des dépenses inutiles aux parens peu en état d'y suffire, & voulant prévenir les maux qui en résultent, nous ordonnons à tous les habitans de Dannemark & de Norwege, les seuls payfans exceptés, de ne donner à leurs filles, pour la cérémonie susdite, que des robes de taffetas, de toile ou de laine. Ces vêtemens qui seront toujours noirs ou blancs, ne pourront avoir de garniture que de la même étoffe. Il leur sera libre de porter sur la tête un ruban blanc ou rouge ; mais elles n'oseront jamais se présenter sans avoir un mouchoir blanc au col. Les Ministres respectifs sont autorisés à faire sortir de l'Eglise toutes les personnes qui auront négligé de se conformer à la présente Ordonnance ; celles qui se présenteront pour la première Communion, doivent être habillées de même ».

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 17 Avril.

D'après des lettres de Constantinople, du

10 Mars, l'Internonce Impérial ayant présenté un Mémoire à la Porte, pour demander en faveur des sujets Autrichiens les mêmes avantages qui ont été accordés aux Russes ; il s'est tenu un grand Conseil dans la maison du Mufti ; & il y a été résolu de consentir aux demandes de notre Cour. En conséquence les sujets de l'Empereur peuvent traverser le détroit de Constantinople, & passer d'une mer à l'autre. Les bâtimens qui descendront le Danube, pourront se porter de la mer Noire dans l'Archipel & la Méditerranée, & ceux de Trieste pourront, en suivant la même route, entrer jusques dans le Danube, sans être soumis à aucunes visites.

Le sort des Dames du Chapitre Noble de Hall en Tyrol, vient d'être décidé par un Decret de la Cour. La Supérieure reçoit une pension annuelle de 800 florins, & chacune des Dames 400 florins de pension, & en outre 100 florins de gratification une fois payés. Ces pensions seront des especes de Prébendes, & lorsqu'il y en aura une de vacante, elle sera donnée à une autre fille de condition. Ces Chanoinesses porteront aussi une marque de distinction à un large ruban noir ; elle représentera l'Aigle du Tyrol, avec l'Inscription suivante sur le revers : *Josephus II, aug. patriæ pater.*

DE HAMBOURG, le 18 Avril.

Dans un moment où les Nouvelles politiques offrent peu de détails à la curiosité,

nous nous empresseions de recueillir ici les lettres qui intéressent le commerce ; la suivante a été faite à Riga.

Il est entré l'année dernière dans ce port 2,252 bâtimens , & il en est sorti 1,247 ; les droits de douane ont rapporté pendant le même espace de temps 803,904 roubles 49 trois quarts copeïkes ; savoir 281,381 R. 34 un quart cop. pour les bâtimens entrés , & 502,603 R. 15 demi cop. pour les bâtimens sortis. On évalue la quantité d'argent importé dans le cours de la même année à 1,320 965 rixdales.

Après ce qu'a dû souffrir naturellement l'année dernière la ville de Riga , pendant le Blocus , on ne sera pas fâché de trouver ici un état , qui peut donner une idée de son commerce , pendant cette année malheureuse.

Il y est entré 13,826 last de froment , 13,361 de seigle , 2 965 d'orge , 1,201 d'avoine , autant de dreche ; 84 de gruau de bled sarrafin , 84 de gruau de millet , 297 de pois ; le grain exporté a monté à 16,910 last de froment , 13,165 de seigle , 2,299 d'orge , 719 d'avoine , 645 de dreche , 65 de gruau de bled sarrafin , 62 de gruau de millet , 336 de pois. Les bâtimens entrés dans ce port sont au nombre de 681 , & les bâtimens sortis à celui de 694.

L'Edit de tolérance , publié dans ses Etats par l'Electeur de Treves , n'a paru dans la plupart des papiers publics que d'une manière peu exacte ; une lettre de Treves en offre le précis suivant que nous transcrivons.

« 1°. On accordera aux Protestans , tant réformés que de la confession d'Augsbourg la liberté

de rester dans le pays ; 2°. on leur permettra d'après le consentement de l'Electeur, de s'établir dans toutes les villes & villages de l'electorat, où l'on peut espérer d'obtenir quelques avantages pour le commerce ou pour quelqu'autre profession ; 3°. ils ne pourront obtenir aucun droit de bourgeoisie ni office de magistrature, à moins que l'Electeur ne fasse une exception en leur faveur à raison de leur mérite personnel ; 4°. ils seront, ainsi que les Catholiques, soumis au paiement des taxes en proportion de leurs revenus ; 5°. on ne veut cependant que des personnes utiles comme des Marchands & des Manufacturiers ; 6°. ils ne paieront aucune autre contribution aux Prêtres Catholiques que les droits d'étole ; 7°. il leur sera permis de communier dans les places protestantes du voisinage, d'y faire baptiser, enterrer, & admettre à la communauté de religion ; 8°. ils pourront entretenir des maîtres de leur propre religion pour enseigner leurs enfans ; 9°. lorsqu'un certain nombre de familles se trouvera dans un endroit, ou qu'une Manufacture ou un Etablissement exigera une inspection particulière, on leur permettra d'exercer plus amplement leur culte, à peu près sur le pied qu'on l'accorde aux Catholiques dans les Pays-Bas-Unis ; 10°. si des Habitans Catholiques viennent à changer de religion, il faudra qu'ils quittent l'Electorat ; 11°. des Protestans malades ou moribonds ne seront pas obligés d'admettre un Prêtre Catholique, sans leur consentement ; 12°. pour l'avantage de la religion dominante, les enfans dont le pere ou la mere sera Catholique, seront élevés dans le culte romain ; 13°. les affaires de mariage entre des Protestans seront portées au Gouvernement, à l'exclusion de la Cour Ecclésiastique ; 14°. les Protestans ne seront

pas obligés de s'affujettir aux cérémonies Catholiques ; cependant aux jours d'une fête Catholique , ils ne pourront travailler publiquement , pour prévenir toute difficulté.

Les lettres de Manheim portent que l'Electeur a fait publier le 27 du mois dernier la résolution suivante , en faveur de ceux de ses Sujets Palatins , qui ont fait des pertes , à l'occasion des derniers débordemens.

Les remises qui seront faites aux Taillables & aux Fermiers ne seront point réparties sur les autres Sujets de S. A. E. pour la réparation des édifices & bâtimens appartenans à l'Electeur ; il sera remis du trésor de l'Electeur une somme de 50,000 florins à la Commission établie pour la visite des dommages & la répartition des bienfaits de l'Electeur , laquelle somme servira , sans qu'on puisse en prendre la moindre chose pour gratification ou vacation , à aider promptement chaque particulier dans la proportion des dommages & pertes qu'il a essuyés ; la Commission évaluera dans son rapport général les pertes & dommages , pour qu'ensuite S. A. E. puisse en connoître & ordonner ultérieurement ce qu'il conviendra.

I T A L I E.

DE LIVOURNE, le 10 Avril.

Depuis le 29 du mois dernier , nous avons essuyé ici une tempête affreuse , qui a causé beaucoup de désastres , & pendant laquelle ont péri tin bâtiment de Raguse & un de Turquie , qui étoient en quarantaine à cette rade ; on espere parvenir à sauver l'autre.

Aujourd'hui le temps s'est calmé; mais on éprouvoit un froid auquel on n'est point accoutumé dans cette saison, & la neige qui tombe en abondance, a blanchi toutes les campagnes.

L'escadre Russe, qui a passé l'hiver dans ce port, & qui a été réparée partie ici, & partie à Porto Ferrajo, a reçu les derniers ordres, de mettre à la voile, & de retourner dans la Baltique.

DE MILAN, le 4 Mai.

On a aboli dernièrement deux Couvens de Religieuses, l'un de Dominicaines à Sonlino, & l'autre de Bénédictines à Crémone; on compte qu'il en sera supprimé encore quelques autres.

Le Sénat de Venise, lit-on dans une lettre de Bologne, s'étant déterminé à conserver les Ordres Religieux dans les Etats de la République, & voulant encore augmenter le nombre des individus, a arrêté qu'il seroit dérogé au Règlement qui fixoit à 21 ans l'âge pour entrer au Noviciat, & celui des vœux à 25. A l'avenir on recevra les Novices à 16 ans, & on les admettra à la profession religieuse à 21.

On mande de Naples les nouvelles suivantes.

L'Evêque de Bersaglia étant mort, le Chapitre s'est assemblé, & a élu un Vicaire; il y eut aussitôt des protestations de nullité formées contre cette élection dans la Cour du Métropolitain qui, de son côté, nomma un Vicaire *ad interim*. Le

premier, jugeant son élection par le Chapitre canonique, prit possession des fonctions. Dans ces entrefaites, arriva l'ordre de la promulgation de la Croisade; le Vicair Capitulaire la publia & la fit afficher en son nom: le Vicair *ad interim*, nommé par le Métropolitain, ordonna d'arracher & lacérer les affiches du Vicair Capitulaire. Le Gouvernement ayant été instruit de ce qui s'étoit passé, S. M. a exilé le Vicair *ad interim* du royaume, & a adressé ses ordres à ce sujet à l'Archevêque de Naples, en qualité de Comissaire Apostolique.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

De New-Yorck, le 1 Février. Le paquebot François, le Courrier du Port-Louis, Capitaine Tuëvacht, venant de l'Orient, & destiné pour ce port, échoua le 19 du mois dernier à Huntington-Sound derriere Long-Island. Le froid excessif a fait périr 14 matelots, les uns à bord du bâtiment, les autres à terre, avant qu'ils eussent pu trouver un asyle. Il y avoit 6 passagers, & 38 hommes d'équipage; deux des premiers ont succombé, & d'autres sont très-malades; ils ont trouvé tous les secours & tous les soins de l'humanité de la part des habitans de l'Isle.

« Le 13 du même mois, le Bac qui transportoit plusieurs passagers dans cette ville, fut pris entre deux glaçons, qui l'endommagerent tellement, qu'il coula bas avant qu'ils se fussent séparés. Les passagers en tombant s'accrocherent à un autre glaçon, qui, heureusement se trouva

à portée ; & cet asile les préserva de la mort pour le moment : il leur fit sentir plus long-temps le danger de leur situation , & l'horreur d'une mort prochaine , & selon les apparences inévitable. Ballotés par le courant , par la marée , portés tantôt dans un bras de la rivière , tantôt dans l'autre , ramenés ensuite avec impétuosité , au milieu des glaces , dont quelques-unes étoient d'une grosseur énorme , ils n'avoient aucune espérance de salut. En effet , le port étant entièrement obstrué par les glaces , ce fut en vain qu'on essaya d'envoyer à leur secours deux ou trois canots. Ces frêles bâtimens ne purent jamais parvenir à vaincre la résistance qu'elles leur opposerent ; on les crut alors perdus sans retour ; cependant la rivière s'étant un peu débarrassée , quelques Soldats eurent le courage de s'embarquer dans un petit bateau & la constance d'aller très loin à la recherche de ces malheureux toujours emportés par les glaces. Il étoit déjà presque nuit ; & on avoit tout lieu de craindre que ces braves gens ne partageassent le sort des infortunés pour le salut desquels ils s'exposoient si généreusement , lorsqu'on les vit revenir avec sept passagers qui s'étoient réfugiés sur le glaçon , le huitième qui étoit un Negre y étoit mort de froid. MM. Labortreux & Thompson , tous deux habitans de cette ville étoient du nombre des passagers sauvés.

On mande de Philadelphie un exemple assez extraordinaire de courage dans une fille qui a servi long-temps dans l'armée Américaine parmi les troupes de Massachusetts.

Cette fille vive , belle , âgée de 19 ans a servi pendant trois ans en qualité de Soldat sans être

découverte. Elle a montré pendant ce temps beaucoup d'activité, de zèle, de sagesse & de courage. Elle s'est trouvée à plusieurs escarmouches & a été blessée; ses Officiers en ont toujours parlé avec éloge; elle ne fréquentoit que les Soldats les plus sobres & les plus rangés. Une violente maladie dont elle fût attaquée pendant que les troupes étoient à Philadelphie, a fait découvrir son sexe. Elle a eu son congé & une récompense avec laquelle on l'a renvoyée à ses parens, qui sont établis, à ce qu'il paroît, à l'est de Boston, dans un endroit appelé Mundan-Cook. On dit qu'elle ne s'étoit travestie en homme, que pour se soustraire aux mauvais traitemens de sa famille, qui vouloit la contraindre à épouser un homme pour lequel elle avoit le plus grande aversion. On ajoute à cela, l'attachement qu'elle avoit pour la cause de son pays. Elle étoit connue dans l'Armée sous le nom de Robert Shurtleiff, c'est celui sous lequel elle étoit portée sur les rôles du Régiment.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, le 13 Avril.

On a été très-inquiet de la santé de la Reine pendant quelques jours; le 13 de ce mois, dans la nuit, elle se sentit malade; on envoya chercher sur le champ le Docteur Jebb qui se rendit à Windsor, & qui heureusement rassura toute la Cour; le lendemain S. M. étoit hors de danger; aujourd'hui elle est parfaitement rétablie.

Il est question, disent nos papiers, des ma-

riages suivans qui auront lieu successivement : celui du Prince de Galles avec la Princesse Charlotte Catherine , petite-niece du Roi de Prusse , née en 1767. — De l'Evêque d'Osnabruck avec la Princesse Louise Frédérique Wilhelmine , fille du Prince d'Orange , née en 1770. — De la Princesse Royale avec le Prince Guillaume-Frédéric , petit-neveu du Roi de Prusse , né en 1768. — De la Princesse Auguste avec le Prince Guillaume-Frédéric , fils du Prince d'Orange , né en 1771. — Et du Prince Guillaume-Henri avec Caroline - George - Louise , Princesse de Mecklembourg-Strelitz , née en 1769.

On n'est occupé ici que de l'élection de Westminster. Sir Cecil Wray a commencé à perdre une partie des suffrages qui lui donnoient la majorité sur son concurrent. Le 22 de ce mois il en avoit 6650 , & M. Fox 5570 ; le 23 le premier en avoit 5699 , & le second 5515. Le 24 elles étoient pour celui-là de 5737 , & pour celui-ci de 5671. Aujourd'hui sir Cecil Wray n'en a plus que 5806 , & M. Fox 5827 , ce qui fait une majorité de 21 en faveur de ce dernier. On attribue ce changement à la quantité d'aimables sollicitieuses qui agissent pour lui , & qui ont beaucoup de succès. On compte cependant , que malgré les efforts de l'opposition , elle n'aura pas la prépondérance au nouveau Patlement. Il paroît qu'elle ne parviendra qu'à se procurer environ 200 membres. Le Ministère a besoin de la majorité pour faire passer plusieurs impôts qu'on suppose qu'il a en vue , & dont on présente ainsi l'idée.

Les nouvelles taxes qu'on projette, & sur lesquelles on semble fonder la nation en les faisant publier dans quelques papiers sont : 20 schelings sur les servantes qui, dit-on, produiront 200,000 liv. st. ; 10 schelings de plus par domestique mâle, qui en feront 40,000, qu'on croit pouvoir porter au double en la prélevant avec plus de soin ainsi que la taxe originaire ; 20 schelings de plus sur toutes les maisons dont le loyer est à 15 liv. st. & au-dessus, rendront 500,000 liv. on compte en obtenir 100,000 de 5 schelling additionnels sur les roues ; 600,000 par les réglemens pour empêcher la contrebande du thé, du vin, de l'eau-de-vie, &c. 200,000 d'une espece de capitation, & 300,000 d'une repartition plus égale du vingtieme & de 10 pour 100 additionels. —

Ces deux dernieres taxes, qui seront sans contredit les plus productives, seront difficiles & délicates à établir ; la capitation sur-tout, effrayera des Anglois ; & on se rappelle que le fameux Comte de Charham, pendant son administration, au milieu des succès qui avoient porté l'enthousiasme de la nation au plus haut degré, n'osa pas tenter d'en lever une.

On prétend qu'il sera fait aussi un nouvel emprunt dont on fixe ainsi la valeur & les avantages ; il sera de 7 ou 8 millions ; on donnera pour chaque 100 liv. st. un titre de cette valeur à 3 pour 100 évalué à 58 liv. st. 2 liv. de longues annuités évaluées à 17 ans & quart de profit, 34 liv. 10 s. ; un billet de lotterie gratis, dont les chances seront payées en actions au lieu de l'être en argent, ce qui en réduira la valeur à 8 liv. 10 s., ce qui sera en tout 101 liv., c'est-à-dire 1 pour 100 de profit sans la prime sur le billet de lotterie.

L'attention est actuellement tournée du

côté de l'Irlande, où la fermentation regne toujours, où les plaintes excitées par quelques-unes des dernières mesures prises par le Parlement, n'ont produit d'autre effet que l'acte qui doit mettre un frein aux libelles.

La Chambre des Communes se forma en continué le 12 de ce mois, sur le bill pour assurer la liberté de la presse, en en réprimant la licence. Cette affaire importante, que l'on considère sous des points de vue bien différens, fut terminée ce jour-là avec moins de débats qu'on ne s'y attendoit. Le bill fut lu attentivement, article par article. La première clause passa unanimement. Elle oblige tout propriétaire de papiers publics de se faire connoître, & de placer au bas de chaque article qu'il imprime le nom de l'Auteur qui l'a fourni. On regarde ce moyen comme le seul qui puisse inspirer de la circonspection; l'Ecrivain d'un libelle pourra être connu & poursuivi. Toutes les autres clauses du bill, ainsi examinées successivement, reçurent des altérations ou des corrections; le rapport en fut fait le même jour, après quoi il fut envoyé à la Chambre Haute, où il ne passera pas avec moins de rapidité, puisque la seconde lecture en a été faite le 14. — On remarque dans la séance de la Chambre des Communes, du 12, une circonstance frappante, & qui prouve la nécessité de ce bill. Le Procureur Général mit sur le bureau plusieurs papiers publics, où l'on lisoit des paragraphes très-violens contre les Membres qui avoient proposé le bill & ceux qui l'avoient soutenu; dans l'un entr'autres on nommoit sept personnes, au nombre desquelles se trouvoit son propre nom, & on disoit qu'elles payeroient toutes de leur vie l'atteinte qu'elles portoient à

la liberté, & qu'il y avoit des gens payés pour les assassiner.

Il est certain qu'il importe de réprimer de pareils excès : mais la Nation en général regarde le bill, qui doit produire cet effet, comme une atteinte portée à sa liberté, on peut être curieux dans les pays étrangers de voir comment on raisonne ici sur ce sujet.

Ce qui se passe en Irlande relativement à la presse, mérite une considération sérieuse de la part de la Nation. Elle ne sauroit veiller avec trop de jalousie sur la conservation de ses privilèges. Le plan de restreindre la liberté de la presse peut commencer en Irlande ; mais si l'on souffre les entraves qu'on se propose d'y mettre dans ce pays, on finira par les porter aussi en Angleterre. On tenta, il y a environ douze ans, en Angleterre, une pareille attaque. Les hommes en quelque sorte, ont changé depuis ce tems ; cependant les occasions sont les mêmes, & on doit s'attendre aux mêmes conséquences. En considérant un fait récent, qui hésitera à penser que quand sir J. L. fit vuider, il y a quelques semaines, la galerie de la Chambre des Communes, avant d'entrer en discussion sur une grande affaire, il ne fit que suivre un plan médité d'avance, non pour se délivrer uniquement d'un témoin qu'on ne vouloit pas, mais pour s'environner de ténèbres, lorsque les représentans du peuple, établis par lui, & lui devant compte de leur conduite, semblent n'avoir d'autre intérêt ni d'autre devoir que d'agir ouvertement & de maniere qu'il puisse être informé sur le champ de ce qu'ils ont fait ; il paroît que le Ministère actuel voudroit cacher ses procédés à la Nation, s'envelopper de ténèbres,

comme dans les autres pays, où le peuple n'est compté pour rien, où l'on ne s'embarasse pas de s'instruire de ce qui se passe, où l'on ne lui donne que les informations qu'on veut bien lui donner, & où on les réduit à peu de chose. On peut faire ailleurs comme on l'entend; mais ici le peuple est quelque chose, il fait corps dans la législation, il doit être consulté, écouté, & il faut agir comme il l'entend. Son intérêt est de conserver les nouveaux papiers; ils ont ici une influence plus grande que dans tout autre pays; ils rendent compte de tous les débats du Parlement; ils en publient les opérations journalières, le peuple apprend à y connoître sa situation, les représentans qui le servent, ceux dont il doit se fier, l'état des finances, leur emploi; comme il paie, il est juste qu'il sache à quoi se dépense ce qu'il paie, quels sont les besoins, quels sont les impôts, comment on assied & on leve ces derniers. Si quelquefois les papiers publics se permettent quelques excès, les loix y ont pourvu; chaque Imprimeur répond de ce qu'il imprime, il peut être attaqué en justice: les supprimer ou les gêner, entraîneroit des inconvéniens bien plus graves.

Dans la précipitation avec laquelle la Chambre des Communes d'Irlande a passé l'Acte pour la restriction de la liberté de la presse, il paroît que ses membres n'ont eu en vue qu'une seule considération, savoir: de prévenir les attaques personnelles, fondées sur de simples diffamations. Il faut espérer que la Chambre des Pairs aura la prudence de voir les choses plus en grand, & qu'elle fera attention aux dangers innombrables qui assailliroient la constitution, si l'on met ce bill à exécution. La prévarication, & l'infamie des Officiers de toutes les classes, soit Ministres, Conseillers

privés ou Sénateurs ; &c. , restera secrète au moyen de cette nouvelle introduction. Les Ministres pourront précipiter leur Patrie dans l'abyssme de la destruction , sans craindre des attaques. Le moindre paragraphe qui critiquera les membres du Ministère , ou qui mettra au jour la corruption des amis de l'Administration , sera foudroyé des persécutions les plus cruelles , qui perdront à jamais l'Auteur, l'Éditeur ou l'Imprimeur des productions de ce genre. On a présenté le 13 à la Chambre des Pairs le bill pour assurer , ou plutôt pour annihiler , la liberté de la presse. C'est dans cette occasion qu'il faut que les Lords d'Irlande , ces gardiens héréditaires de la liberté de la Nation , se pénérent de l'esprit qui animoit leurs ancêtres à Runnymede, lorsqu'ils assurèrent la grande charte de la liberté , à la pointe de la lance ; de cet esprit , qui , en 1718 , fixa l'indépendance de l'Irlande dans cette fameuse représentation qu'on lit encore dans les Journaux du Parlement , & qui respire tout le feu du patriotisme , pour éloigner à jamais des Statuts du Royaume , la tache indélébile qu'y feroit cet Acte , précurseur de l'esclavage. O Pairs d'Irlande , fouillez dans l'Histoire de votre Patrie , ouvrez vos propres Journaux , & lisez-y votre devoir. Ne démentez point vos ancêtres , & ne déshonorez point vos descendans, en consentant lâchement aux menées qu'inspire un ressentiment outré , dans cette époque malheureuse.

On craint beaucoup en Irlande , que les mécontentemens actuels n'aient des suites fâcheuses ; & on a remarqué en effet que plusieurs membres de la Chambre des Communes craignent de sortir seuls & sans armes ; on les a vus venir même au Parlement avec leurs épées , pour se défendre des assassins dont ils ont été menacés.

Cette ville, écrit-on de Dublin, en date du 15, ressemble à une ville aliégée. La garnison est constamment sous les armes; les cinq régimens d'infanterie & celui de cavalerie sont munis de poudre & de balles; & quand la partie qui n'est pas de garde se repose, elle ne se déshabille point pour être prête au service à la minute s'il en est besoin. Dans le quartier de Dublin, habité principalement par les pauvres manufacturiers, il y a un bataillon posté, & 2 ou 3 sentinelles placés à chaque coin de rue; sous prétexte d'empêcher les attroupemens, ils ne permettent pas à plus de 3 personnes de rester ensemble. Cet appareil militaire, les préparatifs qu'on semble faire dans les barraques, pour tomber sur le peuple au premier mouvement, peuvent porter, on le craint du moins, les ouvriers au désespoir; & s'ils se montrent il n'est pas douteux que quelques uns ne tombent sous la balle ou la bayonnette. Mais le ciel seul fait quelles peuvent être les conséquences de leur sang, si on le fait couler. Jusqu'ici les volontaires ont montré beaucoup de sang froid & de circonspection; mais il n'est pas dans la nature de l'homme de rester tranquille en voyant ses amis, ses compagnons massacrés à ses yeux. Il a des armes entre les mains; il en connoit l'usage; les sentimens d'humanité sont dans son cœur; que le ciel ait pitié de nous, & nous préserve du danger qui nous menace.

Le bruit se répand à présent qu'il y a eu une émeute à Dublin, & que le Duc de Rutland, qui étoit sorti pour essayer d'y mettre ordre, & de calmer les mutins, en a été insulté grossièrement.

Dans une assemblée des Bourgeois d'une

Paroisse de Dublin, tenue le 22, il fut pris les résolutions suivantes.

Arrêté unanimement, que les pauvres manufacturiers détenus en prison, méritent notre commiseration ; qu'il sera fait une levée de deniers dans cette Paroisse pour leur procurer du soulagement dans ladite prison & pour les mettre en état d'obtenir leur liberté. — Qu'attendu le peu d'encouragement & de protection qu'on donne à nos manufactures, nous ne ferons usage que des productions du pays, & que celui qui violera cette résolution, sera regardé comme ennemi de l'Irlande. — Que le bill présenté depuis peu au Parlement, ayant pour titre : *Bill pour assurer la liberté de la Presse*, s'il passe en loi, portera le coup le plus funeste au grand Palladium de la liberté & à notre glorieuse Constitution ; qu'en conséquence, nous ne pouvons trop fortement exprimer l'horreur que nous cause cette innovation dangereuse & alarmante. — Que la situation actuelle des affaires exige de l'union & de la vigueur de la part de toutes les classes de la Nation Irlandoise, & que nous recommandons vivement aux différentes Paroisses de cette ville d'adopter des résolutions pareilles à celles que nous venons de prendre.

Aux nouvelles reçues dernièrement de Bombay, nos papiers ajoutent les détails suivans, qu'ils ont extraits de diverses lettres particulières.

Le 5 Novembre le Commodore Bikerton étoit arrivé dans ce port avec le Gibraltar, la Défense, le Burford, l'Aigle, le Montmouth, le Worcester & le sloop le Flamand. Il comptoit en partir dans le mois de décembre suivant, avec le Burford seulement. L'Amiral Hughes y étoit aussi arrivé le 23 novembre ; mais il ne faisoit pas

encore les préparatifs de son retour en Europe ; on est persuadé qu'il n'aura pas lieu avant l'arrivée de son successeur. — Parmi les vaisseaux qu'attend la Compagnie des Indes , il y en a plusieurs qui se préparent à leur départ à Calcutta. Le Rodney , le Winchester , le Worcester , le Norfolk devoient mettre à la voile le 30 Novembre , le Barwel , l'Adas , le Belton , devoient suivre le 20 Décembre ; la Cérés , le Talbot , le 20 Janvier ; le Halwell , le Lord Macartnay & le Fox le 30. On commence à charger le Vansittard , le Pigot , le Comte d'Oxford & quelques autres.

On a reçu aussi des lettres de Bengale ; elles ont été apportées par le Schooner le Nerbuddah. Il a mouillé à sainte-Helene où il a laissé la frégate la *fortitude* , à bord de laquelle est embarqué le Général Stuart.

Le mausolée en marbre que le Roi & le Parlement ont fait élever au Comte de Chatham dans l'Abbaye de Westminster a été découvert le 6 de ce mois. Il est composé de 6 figures. Celles du Lord , de la prudence & du courage occupent la partie supérieure du sarcophage. Le Lord est revêtu de sa robe parlementaire , dans l'attitude d'un homme qui parle , ayant la main levée & portée en avant. La prudence a pour attribut un miroir entouré d'un serpent qui lui tient lieu de bordure. Le courage est désigné par le fût d'une colonne & couvert d'une peau de lion. Le groupe inférieur est composé de la Grande-Bretagne assise sur un rocher , ayant la terre & l'océan à ses pieds. Elle tient le trident de Neptune comme maîtresse de la mer ; la figure de l'océan est entièrement nue , & le dauphin sur lequel elle est assise est disposé de manière à conserver

la décence. L'inscription suivante se lit au bas
*Élevé par le Roi & le Parlement comme un té-
 moigna e des vertus & de l'habileté de Guillaume
 Pitt, Comte de Chatham, pendant l'administration
 duquel la divine Providence éleva la Grande-Bre-
 tagne à un point de prospérité & de gloire inconnu
 aux âges précédens. Ce mausolée est l'ouvrage de
 M. Bacon qui a déjà fait le monument élevé au
 même Lord à Guildhall.*

Les annales de Newgate ne fournissent pas une
 scène aussi touchante que celle de la mort du
 Capitaine Lée & de sa mere. Cet Officier
 né de parens riches, après avoir dissipé sa fortune
 par le jeu & par la débaûche, s'attacha à une
 comédienne, l'épousa, suivit son sort, & monta
 sur le théâtre avec elle. Bientôt après il quitta
 cet état dans lequel il ne réussit pas & prit une
 école ; mais se conduisant mal, il ne fut pas plus
 heureux, & après avoir perdu sa femme, il prit
 le parti de revenir à Londres. Arrivé sans un
 scheling dans une taverne où il avoit ci-devant
 dépensé & perdu plusieurs milliers de guinées,
 mais où il étoit connu pour n'en avoir plus,
 il ne put y obtenir une chambre ni se faire servir
 à souper sans argent ; il n'en avoit pas ; ses besoins
 étoient pressans, & son imagination affligée, &
 épuisée ne lui présenta que la ressource d'un faux ;
 il sort, & rapporte une traite, acceptée ; à ce
 qu'il dit au premier garçon, par le Lord Town-
 shend, sur le Trésorier de l'Artillerie. Il soupa
 & s'assure un lit sur cette traite de 15 liv. sterl.,
 sur laquelle il demande encore un à compte d'une
 guinée & demie jusqu'au lendemain. Le garçon
 court avec son billet recevoir son argent au
 bureau ; le faux est reconnu, le Capitaine Lée
 arrêté & conduit à Newgate. On le juge quelques
 jours après, il est condamné & enfin pendu,

La loi ne pardonnant ici le faux direct en aucun cas. Sa malheureuse mere reçoit la gazette dans une petite ville de province , lit le sort de son fils , & tombe à la renverse ; on la trouva morte sur son parquet quelques heures après. On n'a su la cause de sa mort que parce qu'elle avoit à la main le papier qui parloit de celle de son fils.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 4 Mai.

L. M. & la Famille Royale signerent le 18 du mois dernier le contrat de mariage du Vicomte de la Coudre la Bretonniere, Capitaine des vaisseaux du Roi, avec Dame de Montmort de Gravelle, & le 25 ceux du Marquis de Laval avec demoiselle de Voyer, & du Comte de Lons, Maréchal de Camp, & Lieutenant de Roi de Navarre & de Bearn, avec demoiselle de Tourdonnet.

Le 9, le Comte de Beaufranchet d'Aya, le 17 le Baron de Clofen Haydenbourg, le Marquis de Chaumon-Quittey, le Comte Victor de Menou, le Baron de Galiffet, le Comte Rayemont de Bosseuil, le Vicomte de Serant, le Marquis Dauvet, le Vicomte de Prunlé, le Marquis de Morard; & le 21, le Comte Ebrard du Chayla, & le Comte de Chanvron, qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu celui de monter dans les voitures de S. M., & de chasser avec elle.

Le Roi a accordé le brevet de Duc héréditaire, & les honneurs du Louvre au Maréchal de Levis, qui a eu le 26 l'honneur de faire ses remerciemens à S. M.

M. Anquetil, Prieur de Château-Renaud, Correspondant de l'Académie des Inscriptions, a eu l'honneur de présenter à L. M. & à la Famille Royale la vie du Maréchal de Villars, écrite par lui-même (1).

DE PARIS, le 4 Mai.

Le Roi de Suede est attendu ici le 4 Juin; on compte que le séjour de S. M. sera au moins de 3 semaines. Il y aura quelques Opéras sur le grand Théâtre de Versailles; Armide du Chevalier Gluck, que l'on prépare à cet effet, & ceux qu'on jouera dans ce temps-là à Paris. Les Comédiens François joueront aussi sur le même Théâtre la tragédie d'Athalie, qui sera mise dans toute sa pompe, c'est-à-dire, avec les chœurs, &c. Il y aura Bal paré, Appartement & petites fêtes à Trianon.

On dit qu'à peu près vers la même épo-

(1) Cet ouvrage en 4 vol. in-12., prix 10 liv. broché, & 12 livres relié, se trouve chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny. Le même Libraire vient d'imprimer la Henriade de Voltaire, la plus correcte qui ait encore paru, avec des remarques par M. Palissot. in-8. 6 liv. & en papier velin, dont on a tiré 100 exemplaires 12 liv. Cette édition très-soignée, est exécutée avec beaucoup de goût, & fait honneur aux presses de M. Moutard.

que, le Landgrave de Hesse-Cassel viendra aussi à Paris.

Les Elus généraux des Etats de Bourgogne, présentés par le Prince de Condé, Gouverneur de cette Province, & par le Baron de Breteuil, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant la même Province dans son département, ont eü l'honneur d'offrir au Roi, à la Reine, à Mgr le Dauphin, & à toute la famille Royale, des Médailles qu'ils ont fait frapper à l'occasion de l'ouverture des trois Canaux de navigation entrepris par les Etats de Bourgogne. L'un de ces Canaux, appelé *Canal de Charolois*, s'étendra depuis la ville de Châlons-sur-Saône, jusqu'au bourg de Digoin, sur une longueur de 24 lieues, & opérera la jonction des deux mers, par celle de la Saône & du Rhône, avec la Loire. Comme il fera compris en entier dans la Bourgogne, la Province entreprend de le construire à ses frais en totalité. Le second, nommé *Canal de Bourgogne*, doit s'étendre depuis la ville de Saint-Jean de Losne, jusqu'au village de la Roche, entre S. Florentin & Joigny, sur une longueur de 52 lieues, & ouvrira une seconde communication des deux mers par celle de la Saône & du Rhône avec l'Yonne & la Seine. La Bourgogne se charge de faire, à ses frais, la partie de ce Canal depuis Saint-Jean de Losne jusqu'à Dijon, laquelle aura plus de 6 lieues, & sera navigable, indépendamment du reste, au moyen d'une prise d'eau dans la riviere d'Ouche. Enfin, le troisieme de ces Canaux, appelé *Canal de Franche-Comté*, s'étendra depuis le village de Saint-Symphorien, sur la Saône, un peu au-dessus de Saint-Jean de Losne, & sur la rive opposée, jusqu'au près de la ville de Dole, delà il ser a

continué jusqu'au dessous de Strasbourg, & opérera une troisième jonction des deux rivières, par celle de la Saône & du Rhône, avec l'Ille & le Rhin. Le Roi a ordonné, pour le moment, l'exécution de la partie depuis Saint-Symphorien jusqu'à Dole, laquelle aura plus de 3 lieues, & sera navigable, indépendamment du surplus, par une prise d'eau faite dans le Doubs. La Bourgogne se charge de faire, à ses frais, environ la moitié de cette partie, qui se trouve sur son territoire, & s'étend jusqu'aux limites qui séparent cette Province d'avec la Franche Comté. Par ses Edits, des mois de Janvier & de Septembre 1783, le Roi a autorisé les Etats de Bourgogne à ouvrir & construire ces trois Canaux de navigation, conformément aux plans & devis qui lui ont été présentés par les Elus généraux; & par d'autres Edits, des mois de Février & de Décembre de la même année, S. M. a érigé, en faveur des Etats, ces mêmes Canaux en plein fief, avec toute justice. Ces trois Canaux sont déjà commencés, & ouverts en plusieurs endroits; on y travaille avec activité; & s'il ne survient aucun accident imprévu, on a lieu d'espérer que toutes les parties entreprises par les Etats de Bourgogne, seront entièrement achevées en 1790. Les médailles que les Elus généraux ont fait frapper, pour conserver le souvenir, & constater l'époque de ces utiles travaux, portent, d'un côté, le Buste du Roi avec cette légende: LUDOVICO XVI. FRANCIAE ET NAVARRAE REGI OPTIMO; & à l'exergue: COMITIA BURGUNDIAE: au revers, la figure de la Saône, ayant sur sa tête la couronne Ducale de Bourgogne, & à ses pieds l'écusson des armes de cette Province; portant dans ses mains les emblèmes du commerce & de la prospérité; &

mêlant

mélant ses eaux à celles de la Loire , de la Seine & du Rhin , avec cette légende : UTRIUSQUE , MARIS JUNCTIO TRIPLEX ; & à l'exergue , FOSSIS , AB ARARI , AD LIGERIM , SEQUANAM , ET RHENUM , SIMUL APERTIS. M. DCC. LXXXIIII. Sur la demande des Elus généraux , S. M. a ordonné , qu'à la prochaine assemblée des États de Bourgogne , qui doit avoir lieu cette année , la première pierre de chacun de ces trois Canaux sera solennellement posée , en son nom , par le Prince de Condé. S. M. ; au surplus , a reçu la médaille présentée par les Elus généraux , avec des témoignages de satisfaction proportionnés à la grandeur & à l'utilité de l'entreprise qui en est l'objet , & au zèle & à l'activité des Elus pour en assurer le succès , & en accélérer l'exécution.

On lit dans une lettre de Strasbourg le trait suivant de courage , de générosité & d'humanité , que nous nous empressons de transcrire.

Le 28 Mars dernier , entre cinq & six heures du soir , un cocher ayant conduit un carrosse à l'eau pour le laver dans l'abreuvoir qui est au-dessous du moulin de Zom , & s'étant trop avancé dans la rivière , la voiture & le cocher furent emportés par le courant ; ce cocher alloit périr lorsqu'il fut aperçu par cinq soldats du régiment de Foix ; ils accourent , mettent habit bas , se jettent à la nage , & avec une intrepidité admirée des spectateurs , parviennent à amener le cocher dans un batelet attaché près d'un lavoir , vont à la voiture pour sauver les chevaux ; s'apercevant que le cocher est tombé du bateau dans l'eau , ils reviennent à lui & le ramènent de nouveau ; & malgré les instances du

propriétaire , qui voyoit le grand danger de ces soldats , ils ont été sauver les chevaux & la voiture , à quoi ils ont réussi après avoir bravé le plus grand péril , & pris d'autant plus de peine qu'il faisoit grand froid. Le propriétaire , immédiatement après , ayant voulu leur donner l'argent qu'il avoit sur lui pour qu'ils pussent aller se restaurer de leurs fatigues , ils ne voulurent point le prendre ; celui qui volontairement s'expose au péril de sa vie , se sent assez récompensé par le service qu'il a rendu à son semblable. Les noms de ces cinq soldats méritent d'être cités : *Belierose* , *Favre* , de la Compagnie de Montal. *Chaumont* , *Joly* , de celle du Chev. de la Brosse. Et *Clarry* , de la Compagnie vacante.

Après les détails des désastres qu'a éprouvés la Champagne , pendant le dernier dégel , on nous saura gré de présenter le tableau des soulagemens que la bienfaisance s'est empressée de répandre dans cette province. La lettre suivante nous l'offre ; le sentiment & la reconnoissance l'ont dictée.

M. votre Journal semble être devenu le dépôt public de la Nation. Voulez-vous bien permettre que j'y consigne , avec le temoignage de tout un peuple rappelé à la vie par les bienfaits du Roi , le récit des malheurs qu'il a éprouvés à l'occasion du débordement des eaux. Vous y verrez que , graces à la munificence de S. M. , le mal a été réparé aussi-tôt que connu. — Après plusieurs mois du froid le plus rigoureux , les neiges & les frimats ayant fait de notre Champagne un vaste désert , les vents se sont tout-à-coup dirigés vers le midi , & nous ont enfin amené le dégel. Mais sa marche a été si rapide qu'en moins de deux heures , les rivières accrues par

la fonte subite des neiges, se sont répandues avec un fracas horrible, dans la partie septentrionale de la Champagne, & ont entraîné dans leur débordement granges, maisons, ponts, villages & communautés entières, rien n'a échappé à leurs ravages. Pour vous donner une idée de cette journée désastreuse, il me suffira de vous dire que 2279 feux répartis sur 93 Paroisses ont fait une perte, tant en bâtimens qu'en fourrages, grains & bestiaux, évalués, d'après les procès-verbaux des Officiers des Elections, à 991,000 liv. Dans ces premiers momens de désordre & de submersion totale, M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de Champagne, a fait porter des secours en tout genre & en abondance par-tout où la voix du besoin se faisoit entendre; & l'on doit rendre cette justice à ses Subdélégués qu'ils ont parfaitement secondé les vues de bienfaisance & d'humanité qui caractérisent son administration. Mais ces premiers secours du moment n'étoient qu'un palliatif pour d'aussi grands maux. M. Rouillé d'Orfeuil l'a senti; & plein de confiance dans les bontés vraiment paternelles du Roi pour ses peuples, il a été les solliciter lui-même auprès de ses Ministres, & a été assez heureux pour remplir un objet si cher à son cœur. — Pendant qu'il plaidoit ainsi la cause des malheureux, les Négocians de la ville de Rheims ouvrirent une souscription en faveur des habitans d'Isle & de Boult-sur-Suipe, & de quelques autres Communautés voisines, dont les maisons, au nombre de plus de 600, ont été totalement submergées, & avec elles 500 métiers appartenans à 360 Fabricans domiciliés dans ces Paroisses. Cette souscription qu'on pourroit appeller *la cōtisation du patriotisme*, a été remplie aussi-tôt qu'ouverte. Elle a produit 13,000 liv.

qui, jointes aux graces que M. l'Intendant a obtenues, forment un fonds d'autant plus intéressant, qu'il ne pourra que s'accroître par les nouvelles qu'il sollicite, & qu'il ose se promettre de la bienveillance du Gouvernement. Le premier soin de M. de Rouillé d'Orfeuil a été d'aller distribuer lui-même ces secours aux habitans d'Isle-sur-Suipe, & des autres Paroisses qui ont partagé ces désastres. Il est arrivé dans ce lieu de désolation & de calamité publiques, parmi les ruines & la destruction. La douleur & la consternation étoient peintes sur tous les visages; un morne silence régnoit dans ce séjour d'horreur; tout y portoit l'empreinte du désespoir; mais à peine M. d'Orfeuil a fait entendre le nom chéri du Roi, & le récit de ses bienfaits, que ces malheureux revenus comme d'un profond assoupissement, ont fait éclater leur reconnoissance par des cris de joie & des acclamations réitérées, & ont béni le Ciel de leur avoir donné dans la personne sacrée du Roi un pere tendre & compâissant. Les secours qu'on leur a distribués ont déjà rempli l'objet qu'on en attendoit. Déjà ces Paroisses ont repris un aspect plus riant. On reconstruit par-tout, par-tout on répare le dommage causé par les eaux, & bientôt il n'en existera pas le moindre vestige. Chaque Fabricant a reçu le même nombre de métiers que l'inondation lui avoit enlevés, & déjà il emploie les laines & autres matières qu'on s'est empressé de lui fournir. Quelque longue que soit cette lettre, je vous demanderai, M. la permission d'y ajouter encore un trait. Lors de la submersion de la Paroisse de Boul-sur-Suipe, le Curé s'étoit réfugié dans l'Eglise avec ses Paroissiens, espérant que les eaux ne viendroient pas gagner

cette retraite ; mais, en moins d'une heure, elle fut investie de tous les côtés, & le danger devenoit très-pressant. Alors ce bon Curé ne prenant conseil que de son zele, charge sur ses épaules le plus âgé de ses paroissiens, traverse parmi les glaçons, une riviere qui avoit plus de quatre pieds d'eau de profondeur, & après avoir exposé mille fois sa vie, va déposer dans un lieu sûr son précieux fardeau. Après quoi il retourne à son Eglise, se charge d'un autre vieillard, le sauve, & recommence seize fois le même voyage, toujours avec un égal succès. L'auteur d'une si belle action mérite assurément d'être connu. Elle est due au courage, au zele & à la piété de M. HUSSON, Curé à portion congrue de la Paroisse de Boulton-sur-Suippe. Comme ses Supérieurs l'en félicitoient, & lui demandoient comment il seroit possible de l'en récompenser, il leur a répondu, avec cette modestie qui lui est naturelle : « le Pasteur » doit donner sa vie pour ses brebis ; ainsi je » n'ai pas grand mérite d'avoir exposé la » mienne. Tout ce que je demande, si l'on » veut me récompenser d'avoir fait mon de- » voir, c'est de ne pas faire payer à mes pauvres » paroissiens les 300 liv. qu'il en coûtera pour » faire réparer mon presbytère ». Ah ! M. que la Religion qui inspire de pareils sentimens est grande & sublime ; combien elle est digne de nos hommages & de toute notre admiration. Je suis, &c. Signé, HEUVRARD, Censeur Royal.

On dit que du 6 au 10 de ce mois, les freres Robert partiront du moulin de Javelle, avec un Globe qu'ils construisent à S. Cloud. Ils ont inventé aussi des machines propres à le diriger ; M. Charles s'est, dir-

on, toujours élevé contre cette invention : il croit, ajoute-t-on, la direction impossible ; & il ne veut pas être du voyage.

On vient de recevoir le procès-verbal de l'expérience aérostatique de l'Académie de Dijon, faite le 25 Avril, que nous placerons ici.

Nous Souffignés, Commissaires pour monter l'Aérostate (*l'Académie de Dijon*), avons rédigé comme il suit un premier procès-verbal succinct, avant de quitter le lieu de notre arrivée. Le vent très-fort & tourbillonnant, qui s'étoit levé quelques instans avant notre départ, & qui nous avoit déjà repoullés plusieurs fois contre terre de toute la hauteur des cordes qu'on filoit, nous ayant fait craindre qu'il ne brisât tous nos agrêts, qu'il ne nous jetât du moins sur la ville, étant précisément au pied du plus haut de ses clochers, nous prîmes la résolution de jeter successivement assez de lest pour vaincre la résistance qu'il nous oppo-
soit (1) ; ce qui l'épuisa en entier, & même partie de nos provisions, que nous estimons devoir être de soixante & quinze à quatre-vingt livres. Mais à peine eûmes-nous dépassé la hauteur des toits de l'Eglise, que notre ascension fut extrêmement rapide, & nous ne vîmes plus son clocher qu'en plongeant, & fort au-dessous de nous. La forme de notre ballon nous annoçant alors une très-forte

(1) Le lendemain matin, nous avons appris à Auxonne que la violence du vent avoit allarmé pour nous ceux qui tenoient les cordes, & qu'ils refusoient absolument de les lâcher, malgré les signaux répétés, & ils n'avoient cédé que quand ils nous avoient vus jeter la plus grande partie de notre lest, & qu'ils se sentoient eux mêmes entraînés ; ce qui, joint à l'action du vent, a rendu notre départ très-difficile. Il n'a été libre qu'à 4 heures 58 minutes.

dilatation, occasionnée à la fois par la chaleur du soleil & la diminution de densité de l'air environnant, nous avons fait jouer en même temps nos deux soupapes; mais elles n'ont pas suffi à l'écoulement du fluide, & le ballon s'est ouvert de la longueur de 7 à huit pouces dans la partie inférieure, tout près de l'appendice, ce qui nous a plutôt rassurés qu'effrayés. Nous nous sommes trouvés ensuite dans un calme presque plat, au point de nous regarder comme stationnaires; cependant nous nous aperçûmes bientôt que nous étions déjà loin de la ville. A 5 heures 5 minutes nous passâmes sur un village que nous ne connûmes pas, où nous laissâmes tomber un billet attaché à une pelotte remplie de son, portant banderole, lequel annonçoit que nous nous trouvions très bien, que le baromettre étoit à 20 pouces 9 lignes, le thermomettre à un degré & demi au-dessous de zéro, l'hygromettre à 59 degrés de l'échelle de M. de Retz, & 59 & demi de l'échelle de M. Copineau. Nous avons laissés tomber deux autres billets, mais écrits au crayon, le froid ne nous permettant pas de tenir la plume; à 5 heures 11 minutes, il étoit à 3 degrés au-dessous de zéro, c'est-à-dire qu'il étoit descendu de 14 degrés & demi depuis notre départ. Nous observâmes la chute d'un de ces billets à la montre à secondes; il fut sans doute soutenu par le ruban flottant, car, quoiqu'il tombât assez perpendiculairement, nous comptâmes 57 secondes avant qu'il touchât terre. Le froid vif nous saisit les oreilles, & c'est la seule incommodité que nous avons éprouvée, & dont nous avons été bien dédommagés par ce sentiment que M. Charles a si bien peint. Nous n'avons qu'un trait à ajouter à son tableau, c'est qu'il nous a paru affoibli plutôt qu'exagéré, lorsque nous avons vu une mer

de nuages couler sous nous, & nous isoler de la terre. Nous répétâmes alors de concert la devise emblématique de notre aérostate : *Surgit nunc Gallus ad æthera*. Le soleil commençant à baisser, après nous avoir donné le spectacle d'une superbe parélie, nous nous aperçûmes que la partie inférieure de notre ballon s'applatissoit, qu'il étoit temps de choisir le lieu de descente, nous jugeâmes par la bouffole que nous n'étions pas loin de la ville d'Auxonne, & nous crûmes la reconnoître à sa masse, à environ 25 degrés sur notre droite; nous ne nous trompions pas; nous prîmes la résolution de faire usage de toutes nos manœuvres pour diriger vers ce point, elles avoient été fort endommagées par le coup de vent que nous aviois éprouvé à notre départ, le gouvernail étoit déboîté, une des rames de la Gondole avoit été cassée à l'axe de son manche, & s'étoit détachée au premier moment où nous en voulûmes faire usage pour nous éloigner de Dijon; la rame de l'Equateur du même côté s'étoit engagée dans une des grandes cordes filées lors du départ, & que nous n'avions pu ramener à nous pour les couper; il ne nous restoit donc que les deux autres rames, qui, se trouvant du même côté, nous ont été absolument inutiles pendant la plus grande partie de notre marche, dans le calme, & même lorsque nous étions portés en tournant sans courant sensible; mais étant tombés dans un courant qui nous jettoit sur l'est, nous fîmes jouer ces rames avec beaucoup de facilité sans aucun inconvénient pendant 8 à 9 minutes, & elles nous faisoient tellement virer au sud-est, point de notre destination, que nous sentions déjà la nécessité de ménager cette force pour dériver quand il en seroit temps, sur-tout n'ayant rien pour rappeler à l'est. Nous espérons donc pouvoir descendre près de

cette masse que nous jugions *Auxonne* ; mais nous perdions beaucoup par l'ouverture de notre ballon nous entrions alors dans un grand espace couvert de bois ; nous nous sentions descendre , nous gardâmes le peu de lest qui nous restoit , & qui n'étoit gueres que les planches mobiles qui nous servoient de bancs , pour ralentir la chute , s'il en étoit besoin ; nous n'en jetâmes qu'une seule , nous descendîmes très-doucement sur un taillis , que nous avons appris depuis s'appeller le *Chaignet*, appartenant à Madame la Comtesse Ferdinande de Brun , territoire de la Marche. A peine notre gondole toucha-t-elle les branches , qu'elle se releva avec force ; nous faisîmes ces branches pour nous ancrer , pour n'être pas jettés sur quelques grands arbres qui se trouvoient de distance en distance. Nous essayâmes de descendre en tirant les tiges de ces taillis , comme on marche sur la mer à la toue ; il ne nous fut pas possible : nous entendîmes du monde , nous appellâmes pour nous aider à arriver à terre , c'étoit des habitans de Magny-lès-Auxonne , l'un deux nous répondit qu'il viendroit volontiers *si nous voulions ne lui point faire de mal* ; nous le rassurâmes. Son exemple & nos invitations décidèrent enfin ses camarades , & nous touchâmes terre à 6 heures 25 minutes. Dans le nombre des habitans qui s'y rendirent , on a remarqué deux hommes & trois femmes qui se mirent à genoux devant notre ballon. A peine eûmes-nous attaché notre Aérostate , laissé quelqu'un à sa garde & expédié un courier pour donner à Dijon de nos nouvelles , que nous trouvâmes sur la route de Magny plusieurs personnes qui nous ayant vus d'Auxonne , venoient à notre rencontre , qui ont bien voulu signer avec nous ce procès-verbal , rédigé à la Cure d'Athée village voisin de Magny , le 25 Avril 1784.

M. de Morveau écrivit le lendemain à quelques amis, en leur envoyant le Procès-verbal.

« Vous jugez, par la note, que la pitié barbare de ceux qui s'étoient chargés de tenir les cordes nous a volé, comme dans la poche, les trois quarts du succès de notre expérience. L'un d'eux fut enlevé à trois pieds de terre, il ne lâcha que dans ce moment, & se blessa à l'épaule en retombant; il a avoué qu'il avoit eu le projet d'attacher la corde à son poignet, s'il l'eut exécuté, son poids auroit fait pencher d'un côté le cercle équatorial, les cordes de suspension de la gondole auroient crevé le ballon, nous étions perdus, ainsi que lui & ceux qui se seroient trouvés dessous. Ce n'est pas que les ordres de lâcher n'eussent été bien donnés; en jettant coup sur coup notre lest & partie de nos habits, nous annoncions assez la résolution de partir; pour assurer la confiance dans les signaux je tenois d'une main le papier où ils étoient écrits; M. le P. de Virly, chargé de les répéter à terre, en fit de même, on l'a même entendu menacer de les couper avec un sabre si on ne les abandonnoit: *répondez-vous de leur vie? disoit-on, quel mot pour un jour de bataille? faudra-t-il donc aussi des conseils de guerre pour ceux qui n'obéissent pas aux signaux sur ce nouvel océan? cela se ressemble en ce que le conseil de guerre ne rend pas l'occasion perdue; mais il y a ici une grande différence, on est encore obligé d'embrasser les coupables en arrivant; à la vérité, on prend la résolution de ne plus dépendre une autre fois que d'un cordeau d'ancre que l'on peut couper soi-même ».*

On a publié à Dijon l'avis suivant.

Le succès de l'Expérience Aërostatique ayant fait regretter à plusieurs Amateurs que le manque d'exécution des signaux ait privé les Voyageurs de presque tout leur lest, & les ait empêchés de donner à leur navigation aérienne encore plus d'éclat, ils ont déposé 52 louis au Bureau des Affiches pour une nouvelle Expérience; ils espèrent engager M. de Morveau à vouloir bien la diriger, & invitent ceux qui y prennent intérêt à se réunir à eux pour compléter la somme nécessaire. Une saison plus heureuse, la célérité de la dernière opération qui n'a duré que 15 heures, & la sensibilité de leurs Compatriotes à une Expérience aussi glorieuse pour la Bourgogne, ne leur laissent aucun doute de voir bientôt se renouveler ces momens d'alégresse, juste hommage rendu aux talens. Ceux qui voudront y concourir, sont priés d'envoyer audit Bureau des Affiches leurs noms & telle somme qu'ils jugeront à propos, dont ils recevront quittance; & s'il étoit possible que l'Expérience n'eût point lieu, la somme donnée leur seroit rendue en rapportant la quittance.

Après tout ce qui a été dit pour & contre ces machines, on ne desire plus de nouvelles dissertations, on ne demande que des faits; si celui que l'on cite dans cette lettre est fondé, elle ne peut qu'intéresser nos lecteurs, & nous la transcrivons, sans y rien ajouter, ni retrancher. Nous la devons à M. Lenée; elle est de Lyon, le 16 Avril dernier.

M. Ayant commission d'acheter des taffetas propres à faire des ballons aërostatiques, je me suis transporté chez M. Mercié, Graveur, Mécanicien, demeurant au coin de Saint-Côme de notre

ville de Lyon; il m'a montré des taffetas d'une souplesse surprenante, imperméable au gaz inflammable, & tellement électrique, qu'il tira jusqu'à six étincelles de suite, n'ayant été frotté qu'un seul coup. Il avoit au plafond de son laboratoire des ballons de baudruche qui étoient remplis d'air inflammable depuis un temps infini. Surpris de voir chez lui ce que je n'avois jamais vu, je lui dis: il ne vous manque plus qu'à trouver la direction, puisque vous conservez si bien cet air si rare. Sans me répondre, il ouvrit une grande boîte de carton, d'où je vis sortir un aérostate qui avoit la forme d'un poisson; & bien loin de s'élever en perpendiculaire, comme font les ballons, il vint droit à moi; je fis un cri d'étonnement. Alors le sieur Mercié m'adressant la parole, me dit: *Monsieur, de quel côté desirez-vous que cette machine dirige son vol.* J'exigeai qu'elle fit tous les mouvemens qu'il seroit besoin que l'on pût faire en l'air. A l'instant il prit son poisson, le fit avancer en ligne droite, puis tourner à gauche, ensuite à droite, aller, venir, monter en spirale, descendre de même. Je lui dis alors il ne vous manque plus que de vaincre les vents. Comme il n'en faisoit point alors, il ne put me convaincre, mais il me fit lire un certificat de M. Montgolfier, & du Pere Lefevre de l'Académie de Lyon, par lequel ils atturoient avoir vu la machine du sieur Mercié, se diriger contre un courant d'air sensible. Ce que j'ai trouvé de surprenant dans cette invention, c'est que cette machine est composée de telle façon, qu'elle opere sans qu'il se fasse aucun frottement quelconque, car son mouvement n'est point par un mécanisme, & ce n'est que par un effet simple & naturel, que son ballon avance où l'on veut. Je l'ai prié de me donner la copie de ses certificats, que je joins ici.

» L'Académie m'ayant nommé, à la demande de M. Mercié, pour assister à quelques expériences qu'il se proposoit de faire sur la direction des ballons aérostatiques, je me suis transporté avec lui dans la grande salle du College de la Trinité, & il a fait en ma présence les six expériences suivantes, avec un ballon de beaudruche rempli d'air inflammable. J'ai demandé que le ballon étant placé sur le parquet, à l'une des extrémités de la salle, il s'élevât en s'avancant suivant une ligne droite vers l'autre extrémité. 2°. Qu'après quelques instans, il changeât de direction en tournant à droite. 3°. Qu'il en changeât en tournant à gauche. 4°. Que le ballon placé à l'autre extrémité de la salle, à une hauteur d'environ quinze pieds, s'abaissât à l'autre extrémité sur un point désigné du parquet. 5°. Qu'en descendant il changeât de direction, comme dans les seconde & troisieme expériences. 6°. Que placé sur le parquet, il s'élevât en tournant & en décrivant une espece de spirale. — Tous ces mouvemens ont été exécutés. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. Fait à Lyon, le 3 Avril 1784.

Signé, LEFEVRE DE LOR, de l'Académie de Lyon. — J'ai assisté à la répétition de plusieurs expériences ci-dessus désignées, & ai même vu que le ballon s'est dirigé contre un courant d'air sensible. A Lyon, le 9 Avril 1784.

Signé, JOSEPH MONTGOLFIER.

On écrit du Pont du S. Esprt, qu'un pêcheur étant sur le Rhône, dans un petit bateau, entendit derriere lui des cris d'effroi; il se retourne, & voit dans l'éloignement un ballon tomber sur le champ dans le fleuve. Un homme qui se trouvoit dans la galerie, & qui crioit au secours, voulut

alors en sortir, pour se sauver à la nage : mais son pied s'étant embarrassé dans les cordes qui portoient sa galerie, il fut noyé ou étouffé, avant que le pêcheur pût arriver près de lui. On a dit que cette découverte auroit ses martyrs ; celui-là est le premier, si cependant le fait est vrai ; car dans tous les pays on a déjà fait plusieurs fois casser le col à plus d'un voyageur aérien ; on en a fait mourir de froid, &c. & tout cela étoit inventé à plaisir.

On apprend de Dijon que le 20 Mars 1784 ; MM. les Elus Généraux des Etats de Bourgogne assemblés, ayant reconnu que le Cathéchisme sur les morts apparentes, dites asphyxies, composé par M. de Gardanne, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, & publié en 1781 par ordre du Gouvernement, renfermoit des instructions utiles, & que l'on prévien droit par ce moyen les accidens funestes qui ne sont que trop fréquens parmi le peuple, ont délibéré & ordonné que cet ouvrage seroit incessamment imprimé aux frais de la Province, du même format que la dixième édition de ce livre, faite à Paris en 1782, qu'il en seroit néanmoins retranché tout ce qui concerne les asphyxies causées par la mofete de la calle & de l'entrepont des vaisseaux, mais qu'il y seroit ajouté un supplément, contenant un avis sur les précautions à prendre dans le cas où les circonstances obligeroient à faire des exhumations de cadavres, rédigé par M. Marcas, Docteur en Médecine, Médecin du Roi pour les épidémies, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon ; qu'enfin cet ouvrage, dont l'utilité a été constatée par tant d'éditions différentes faites en moins

de 18 mois, seroit distribué gratuitement dans toute la Province (1).

On vient de nous faire passer un fait assez singulier, que nous nous empresseons de transcrire, parce qu'il est important au Public d'être instruit des dangers auxquels peut l'exposer quelquefois trop de confiance.

Le 29 du mois dernier, à 8 heures du soir; M. P***, homme estimable, & Chirurgien connu, étant obligé d'aller de la rue du Four, fauxbourg S. G. à celle des Juifs, au Marais, pour voir un malade, s'adressa à un cocher de fiacre qui passoit, & lui proposa de le conduire; celui-ci ne répondit rien, mais il s'arrêta une minute après & lui ouvrit la portiere. M. P*** fut fort étonné, en entrant, d'y trouver une personne, qu'il reconnut à la voix être une femme d'un certain âge, & aux vêtemens, d'un état très-inférieur. Il voulut excuser son indiscretion, se plaindre du fiacre, & se retirer, mais la Dame l'assura qu'elle alloit au Marais, & se félicita de la rencontre. A peine M. P... fut-il assis, qu'on voulut lui persuader qu'il y avoit une odeur désagréable dans la voiture, quoiqu'il ne s'en aperçût pas, & on lui présenta du tabac. Le Chirurgien n'étoit point en usage d'en prendre, & il refusa. La boîte que cette Dame, très-attentive, tenoit ouverte, avoit répandu une vapeur si forte dans l'intérieur de la voiture, quoique les pan-

(1) Le mémoire sur la colique des gens de mer, lu & applaudi en la dernière assemblée publique de la Faculté de médecine, dont l'auteur avoit fait faire une édition, vient aussi d'être réimprimé par ordre du Ministre de la Marine, à l'Imprimerie Royale, & distribué dans les ports du Royaume.

neaux fussent ouverts , que M. P . . . en fut incommodé au point d'être obligé d'en sortir avec précipitation. L'étourdissement qu'il éprouvoit , & peut-être l'empoisonnement qu'il craignoit lui firent négliger de connoître les vraies causes d'une rencontre si extraordinaire ; il ne fut occupé dans le moment qu'à s'éloigner , & il ne songea ni au numéro du fiacre , ni au Commissaire , par lesquels il auroit pu être instruit. On a cru qu'il étoit de l'intérêt public que des faits pareils fussent connus. Celui-ci s'est passé dans l'espace de 4 minutes , & dans l'espace qu'il y a à parcourir depuis la rue de l'Egout jusqu'à la rue Princesse.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, sont : 42 , 79 , 13 , 17 , & 76.

Le sieur Dubuiffon , Md. de rouge de la Reine, continue à fabriquer & à débiter son beau rouge extrait de fleurs , toujours en sa même demeure rue des Ciseaux , près de l'Abbaye S. Germain-des-Prés ; on en trouve chez lui des pots à 3 liv. à 6 liv. & à 12 liv. ce dernier est dans des pots dorés de porcelaine de Seve , & est au degré le plus éminent ; les pots de 6 livres , qui sont en fayence , sont étiquetés en rouge ; ceux de 3 liv. le sont en noir. Ce rouge a eu le plus grand succès depuis le mois d'Avril 1770 , que l'Auteur l'a mis au jour après avoir été approuvé par le doyen de la Faculté ; au mois de Mai 1773 , il a été encore soumis à l'examen de la Commission Royale de Médecine , & approuvé d'elle. Voyez le Mercure de Juil. et même année , premier volume. Le sieur Dubuiffon avertit qu'il n'est en aucune société à Paris pour le débit de son rouge , quoique plusieurs personnes s'en autorisent.

DE BRUXELLES, le 4 Mai.

Les Etats - Généraux ont pris sur les mémoires remis par le Gouvernement général des Pays-Bas à M. de Hop, les résolutions suivantes.

Que, pour user dans cette occasion de toute la condescendance possible, & prévenir tout ce qui pourroit donner lieu à des difficultés ultérieures, il sera ordonné au College de l'Amirauté de Zélande, de prendre au plutôt les mesures nécessaires pour qu'il ne soit fait, par provision, jusques à nouvel ordre de L. H. P., par le navire de l'Etat, qui se trouve dans le Vloot devant Lillo, aucune visite quelconque, ni tenté d'arrêter aucun navire allant de la Flandre Autrichienne vers les lieux nommés Vrypolders, & *vice versa*: & ainsi de là vers les Polders de Lillo, Sandvliet, mais qu'au contraire lesdits navires puissent passer librement, & cela provisionnellement pour aussi long-temps que L. H. P. ne donneront pas d'autres ordres. Qu'il sera donné de ceci connoissance expresse au Colonel de Pabst, & S. A. priée de lui insinuer que L. H. P. entendent avoir pris par les susdits ordres des mesures suffisantes, pour que le navire de garde ne se trouve point dans le cas d'avoir besoin de demander assistance contre les susdits navires venant ou allant vers lesdits Vrypolders; & que L. H. P. approuvent sa conduite, lui ordonnent ultérieurement de la continuer, & d'éviter tout ce qui pourroit ressembler à une agression du côté de l'Etat. Qu'il lui sera envoyé copie du mémoire remis à M. Hop, contenant une plainte sur l'emplacement des palissades de Lillo, & la construction d'une batterie, avec ordre d'informer le plutôt possible, comment &

jusqu'où l'on est avancé, & précisément à quelle place on étoit d'intention de construire lesdites palissades & batteries, si on les a déjà effectivement plantées & construites, & pour que pendant les délibérations il ne soit procédé à ladite plantation des palissades, ni construction des batteries, hors de l'enceinte, jusques à nouvel ordre. Que lui Colonel doit informer L. H. P. de ce qui s'est passé à l'égard de l'affermement de la pêche devant l'écluse du Polder de Doel & des herbes d'une partie de la digue, sur laquelle il existe plainte dans le mémoire de la Cour de Bruxelles. Que L. H. P. le chargent de prendre les mesures nécessaires, pour que ledit affermement n'ait point lieu, & qu'il ne soit fait aucun usage de la pêche. — Et sera envoyé copie de cette résolution à M. Hop, Ministre-Plénipotentiaire à la Cour de Bruxelles, avec ordre de déclarer que L. H. P. ne visent qu'à éviter de donner par leurs Officiers ou Employés, aucune offense quelconque à S. M. I. & R., & qu'elles ont même à se plaindre des soupçons conçus, comme si elles avoient donné quelques ordres secrets à cet égard. Qu'afin d'en mieux désabuser le Gouvernement général, elles ont donné les ordres provisionnels, ci-dessus détaillés. Que L. H. P. persistent au reste inébranlablement dans leurs sentimens de respect & haute estime pour S. M. I. & R., sentimens déjà si souvent déclarés; ne desirant rien de plus que de pouvoir en mettre au jour les preuves indubitables, & espérant que les négociations prochaines pourront terminer au contentement réciproque tous les différends subsistans entre les deux Etats.

Le 16 du mois dernier, M. Doringier, Secrétaire de Légation, & chargé des affaires de la Cour de Vienne à la Haye, remit le

Mémoire suivant à M. le Greffier Fagel.

Le Souffigné est chargé de la part du Gouvernement-général de S. M. de représenter très-humblement à L. H. P. : Que S. M. I. & R. tient par droit la navigation absolument dans toute la partie où les bateliers sujets de S. M. viennent du Doel pour Anvers, ou d'Anvers pour le Doel; qu'ils doivent pouvoir y passer, sans être tenus à aucune visite, à aucune déclaration, à aucun droit & aucune gêne quelconques, qu'on ne se relâchera jamais sur cet article, & qu'on n'entend admettre aucune disposition ou provision, ni de la part de l'Amirauté ou des Etats de Zélande, ni de la part de la République même; que ce droit dérive de la souveraineté absolue & notoire de S. M. & par conséquent d'une source que S. M. l'Empereur saura faire respecter. Que le Gouvernement-général n'a pu qu'être surpris que le Commandant du navire posté devant Lillo, que l'on nomme frégate, se soit permis de remettre le 6 de ce mois au batelier Brager, le même dont il est question dans les deux mémoires remis le 4 de ce mois de la part du Gouvernement-général de S. M. à M. de Hop. Ministre-Plénipotentiaite de L. H. P. à la Cour de Bruxelles, deux Déclarations, l'une de lui, & l'autre d'un Employé ou Commis Hollandois, qui parlent toutes les deux de L. H. P., en témoignant qu'ils doivent leur rendre compte du refus fait, de leur faire la déclaration ordinaire. Qu'eux Souffignés attendront les ordres de L. H. P., mais qu'ils laisseront provisionnellement passer lui batelier Brager, protestant néanmoins contre le refus. Qu'on regarde ces déclarations comme étrangères & nulles, & qu'on les rendra à la source d'où elles sont venues, avec une réponse conforme aux droits de S. M. — Que ce n'est point dans des moyens de provisions ou dispositions

de cette espece que S. M. pourra trouver son apaisement. Qu'elle ne pouvoit y trouver qu'une nouvelle atteinte portée à ses droits. Qu'il s'agit d'une satisfaction prompte, éclatante, proportionnée aux offenses, & telle que la dignité de S. M. l'exige. — Que si L. H. P. ne commencent pas par retirer sur le champ du territoire de S. M. la dite frégate, qui y est sans titre, dans la seule vue de vexer & d'opprimer les-sujets de S. M., il sera impossible de leur présumer l'intention de satisfaire S. M. Que l'on pourroit dire même plus, après tant d'attaques continuelles, sans interruption, & le sceau public qu'on y a mis par la menace & exécution du coup de canon. Qu'il dépend des Etats-Généraux de porter cette espece de frégate sur leur territoire reconnu & non contesté par S. M. — Qu'on entamera avec plaisir la négociation; mais que le Gouvernement-général de S. M. compte bien qu'avant l'arrivée de MM. les Plénipotentiaires de la République à Bruxelles, le Soutigné pourra lui annoncer, comme une chose décidée, la résolution de L. H. P. de donner à S. M. la satisfaction la plus ample, & comme fait, résolu & ordonné le rappel, sur le pied mentionné ci-dessus, de la prétendue frégate qui devient insupportable à tous égards, & dont le séjour seul est une infraction & insulte continue à la souveraineté de S. M. »

Les lettres d'Amsterdam contiennent les détails suivans.

Parmi les nouvelles reçues des Indes-Orientales, on a appris que la partie de l'équipage du vaisseau de la Compagnie le Mercure, qui avait massacré l'autre, s'est défendue jusqu'à la dernière extrémité, contre le vaisseau armé qu'on avoit envoyé pour s'en emparer; mais que ne

voyant aucun moyen de se sauver, ces assassins avoient mis le feu au navire, après quoi ils s'étoient jettés en mer. Quatre ont été pris, un autre qui se défendoit en nageant, a été tué d'un coup de sabre, & le reste consistant en 20 personnes, s'est sauvé dans l'isle le Bessi.

Le Zierikzée, vaisseau de guerre de la République, ressortissant au college de l'Amirauté de Zélande, ayant eu le malheur d'échouer en 1782 sur la côte de Jutland, M. Corssen, digne pasteur de l'Eglise de Nord-Twestedt, village de cette province, recueillit avec la plus grande humanité autant de ces infortunés que son presbytere pouvait en contenir; il adoucit leur sort & leur continua ses soins paternels jusqu'au moment de leur départ pour Hambourg. — Arrivés dans cette ville, M. le Baron de Hogguer, Ministre de L. H. P. auprès du cercle de la Basse-Saxe, les reçut, & leur fournit en abondance tout ce qui leur étoit nécessaire pour regagner les ports de la Zelande. Le college d'Amirauté de Zelande voulant lui donner une marque sensible de sa reconnoissance, vient de lui envoyer un grand plateau d'argent, travaillé avec beaucoup de goût, orné des armes de l'Amirauté Zélandaise, avec l'inscription suivante : *Lib. Bar. de HOGGUER. de Zelandis naufragium passis, victu amictuque destituis, optime merito. Coll. Archit. Zel. D. D. A. 1782.* — Le même college a aussi fait parvenir au charitable pasteur de Nord-Twestedt, une grande caffetiere d'argent, sur laquelle se trouvent gravées les armes de ce college & l'inscription suivante : *Viro Venerando L. CORSENIO. quod Zelandos Naufragio vix elapsos perhumaniter receperit, Coll. Archit. Zel. D. D. A. 1782.*

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL.

Comme l'administration actuelle a des prétentions à la vertu, on peut lui citer des faits pour encourager, s'ils n'excitent pas son émulation. Sir Henri Vam, Trésorier de la Marine, avoit pour revenu 4 s. pour livre dans la commission qui exista pendant la guerre de Hollande; il trouva, au bout de l'année, que ces 4 s. pour livre lui avoient valu 30,000 liv. st. Il regarda cet énorme émolument comme un vol; il y renonça, & ne stipula que 2000 liv. pour un commis qu'il avoit occupé à ce travail. Cette action mérite d'être louée & sur-tout d'être imitée.

On demandoit dernièrement à un homme instruit quel avantage le public tiroit d'une élection générale; il répondit, aucun: mais vous & moi nous verrons que les personnes en pouvoir sont toujours sûres de trouver une majorité dans le Parlement; que les ordres du Conseil & du Magistrat seront toujours reçus par cette majorité; que l'art du Gouvernement est de taxer d'une main & de corrompre de l'autre; & que le dernier reste de la liberté angloise est le pouvoir qu'a le peuple de se vendre lui-même autant de fois qu'il y a des élections.

Un grand Seigneur a, dit-on, été très-attentif à quelques avis donnés par Jacques I à son accession; ils n'en sont pas moins importants ni moins utiles, quoiqu'il les ait trop tôt oubliés. Jacques avertit les Electeurs de chercher seulement pour le nouveau Parlement les hommes qui étoient les guides & les lumières de leur pays, des hommes qui menaient une vie honnête & exemplaire, point de banqueroutiers, d'aventuriers, de ces gens qui aiment à pêcher

en eau trouble. De pareils hommes, observoit-il, desirent de longs Parlemens pour prolonger la protection dont ils ont besoin, & pour s'assurer du tems pour faire leurs propres affaires.

Nous avons eu ici pendant quelques jours, lit-on, dans une lettre de Bath, le Marquis de Bouillé, avec deux autres François de distinction. On ne sauroit être plus poli que cet Officier général. Toutes ses manieres justifient la haute idée qu'on s'étoit formée de lui d'après sa conduite dans les Indes occidentales; il n'a laissé échapper aucune des occasions où il pouvoit exprimer sans affectation, sa vive reconnoissance pour toutes les civilités & tous les complimens qu'il a reçus à Londres. Il a parlé d'une façon très-avantageuse des Officiers Anglois de sa connoissance qui ont fait le plus d'honneur & rendu le plus de services à leur patrie dans les Indes occidentales, soit sur terre ou sur mer, entr'autres de l'Amiral Barrington, du Lord Hood, du Général Melville & du Gouverneur Ferguson; mais nous avons remarqué qu'il n'a pas dit un seul mot de nos deux héros qui ont fait la conquête de l'isle de S. Eustache.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1);

*Parlement de Provence, arrêté du 1 Mars 1784;
concernant les faillites.*

Sur le compte rendu à la Cour par le Procureur-Général du Roi, de l'abus introduit par

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel de Serpente.

des Négocians qui remettent au Greffe de la Jurisdiction consulaire une déclaration, soit de faillite, soit de suspension de payemens, sans remettre en même temps leurs livres & écritures de commerce, ensemble des mémoires qu'il s'est fait remettre sur ce sujet par les Juges-Consuls & par les députés de la Chambre du Commerce de Marseille; vu ses conclusions, la Cour a ordonné & ordonne que les Ordonnances & Déclarations du Roi, concernant les faillites, seront exécutées selon leur forme & teneur; ce faisant, que tout négociant qui fera au Greffe de la Jurisdiction consulaire une déclaration, soit de faillite, soit de suspension de paiemens, sera tenu d'y remettre au même instant ses livres & écritures de commerce, pour être incontinent décrits & paraphés par un des Juges-Consuls, l'un des Créanciers présent ou appelé, pour être, tous les feuillets en blanc, batonnés par ledit Juge - Consul, de quoi il dressera procès-verbal, sauf audit négociant de requérir, après ledit procès-verbal, que lesdits livres & écritures lui soient remis, pour les garder pendant quinzaine à l'effet de dresser son Bilan, ou état exact & détaillé, certifié véritable de tous ses effets, mobiliers ou immobiliers, & de ses dettes, qu'il déposera ensuite audit Greffe, avec lesdits livres & écritures, & pendant ladite quinzaine, il sera loisible à tous les Créanciers de se porter chez le débiteur failli, pour y voir ses livres & écritures, sans déplacer; & en cas de contravention, à ce que dessus, le négociant sera réputé banqueroutier frauduleux, & sujet comme tel, aux peines portées par les ordonnances.